

PRIX DU NUMÉRO
France . . 1 fr. 60
Etranger. 2 fr. —

9 AVRIL 1921
N° 3303
65^e Année

LE



MONDE ILLUSTRÉ

REVUE FRANÇAISE ET DU FOYER

HEBDOMADAIRE UNIVERSEL



ABONNEMENTS

FRANCE

Un an : 72 fr.
6 mois : 37 fr.
3 mois : 19 fr.

ETRANGER

Un an : 92 fr.
6 mois : 47 fr.
3 mois : 24 fr.

La reproduction des matières contenues dans le MONDE ILLUSTRÉ est interdite.

TELEPHONE N° :
Fleurus 18-30, 18-31, 18-32

RÉDACTION & ADMINISTRATION
13, Quai Voltaire, 13
PARIS (7^e Arr^e)

CHÈQUES POSTAUX :
Paris - Compte N° 5909.

DP.9

DEPURATIF aux Sucs de Plantes BLEU
C'est la Guérison de tous les Vices du Sang, de l'Eczéma, de la Constipation, Congestion, Rhumatisme, Artério-Sclérose. Nettoie : les Reins, le Foie, la Vessie. Fortifie : l'Estomac, les Bronches. Soulage : le Cœur. Chasse : la Bile, les Humeurs, l'Acide Urique SAUVEUR des Mauux de la FEMME. 5 fr Ph. Cure 4 flac. 20 fr. f^o mandat. BRELAND, Pharmacien, 31, rue Antoinette, LYON ANTICOR-BRELAND ENLEVÉ LES Cors 2 fr. 2.25

GRAISSE JUPITER
NE DURCIT PAS POUR ROULEMENTS BOITES DE VITESSES ENGRANAGES

HUILE AD JUPITER

** Pour avoir toujours du Café Délicieux **
Torréfaction parfaite • Arome concentré • Supériorité reconnue



Grande Cafetière MASSET
138, 140, 142, Rue Ste-Catherine. — BORDEAUX

Expédition dans toute la France, FRANCO port et emballage, contre mandat-poste, par colis postaux de 2 k. 500 et 4 k. 500.

Prix-Courant des CAFÉS Verts ou Torréfiés, sans frais, à toute demande.

NETTOYEUR DE BOUGIES APAX SUPPRIME LA PANNE
concessionnaire BOUGIE POGNON PARIS

CORNICHONS
Onions "NACRE"
"GREY-POUPON"
au Vinaigre de BOURGOGNE

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS
TENTURES etc avec les clous et les pitons SERVEZ-VOUS du MERVEILLEUX **CROCHET "X"**
qui se fixe avec ses aiguilles acier dans tous les murs, bois ou briques, se laisse enlever très facilement. prix 10. 15 et 20 kil. Étages le véritable Crochet X. La vente partout Anglo-Français C^o 37, rue d'Enghien, Paris.

SE MEILLEUR DES IMITATIONS
BORDEAUX — MARSEILLE
Apprenez chez vous rapidement la **COMPTABILITÉ**
en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU, 96, Rue de Rivoli, Paris.
LYON — NANCY — LILLE — BRUXELLES

N'ACHETEZ MONTRE BIJOU ni ORFÈVRERIE sans consulter le Catalogue de **G. TRIBAUDEAU** Fabricant à BESANCON expédié franco sur demande. La plus ancienne et la plus importante Fabrique Française vendant ses produits directement à la clientèle.

1^{er} PRIX — 25 MÉDAILLES D'OR au Concours de l'Observatoire de Besançon.

CORS. ŒILS de PERDRIX CALLOSITÉS, DURILLONS, VERRUES extirpées à jamais avec l' **ANTICOR-BRELAND**
2 fr. pharmacies 2.25 f^o poste
BRELAND, Pharmacien 31, Rue ANTOINETTE, LYON

EVERITE ARDOISES
POUR TOITURES 60X60 & 40X40 EN

EVERITE COMPOSÉ DE FIBRES D'AMIANTE ET CIMENT
Demandez Prix & Catalogue

Dépôt EVERITE
11, Avenue de Paris — PLAINE ST-DENIS

MESDAMES Les Véritables **CAPSULES** des Drs JORET & HOMOLLE Guérissement Retards, Douleurs, Régularisent les Époques.
1^{er} Cl. 60 M^o SÉGUIN, 165, Rue S-Honoré, Paris.

LA REVUE COMIQUE, par Jehan Testevuide



— Enfin qu'appelez-vous humoriste ?
— Mon vieux, un humoriste et un monsieur qui exprime avec bonne humeur tout ce qui provoque votre mauvaise humeur...

— Vous ne trouvez pas épanté cet avion sans pilote qui peut lâcher en une minute soixante bombes de 100 kilos ??
— Pardon... sur qui ?

— Hé bien, quoi ?... c'est une robe pour le concours hippique.
— Bon, bon !... Je croyais que c'était pour le concours de bébés...

— Madame, c'est un militaire habillé en général qui veut que madame lui donne son argent !

VIN GÉNÉREUX
TRÈS RICHE
EN QUINQUINA

BYRRH

SE CONSOMME
EN FAMILLE
COMME AU CAFÉ

Armor
CYCLES MOTOS
23, Avenue Trudaine PARIS AGENTS PARTOUT

Etab^{le} PUBLICITO, Garches (S.-et-O.)

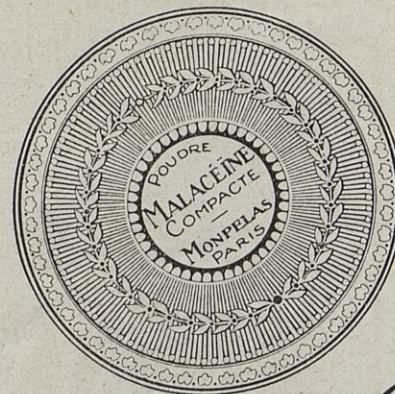
Les cycles et motos "Armor" ont eu dans toutes les courses, des succès, grâce à leur fabrication :: soignée ::

C'est un fait qu'il est facile de contrôler : quand on a monté une "Armor" on n'en veut plus :: d'autre ::

Le Meilleur tonique reconstituant
Pilules GIP
Régénératrices
du sang et des nerfs

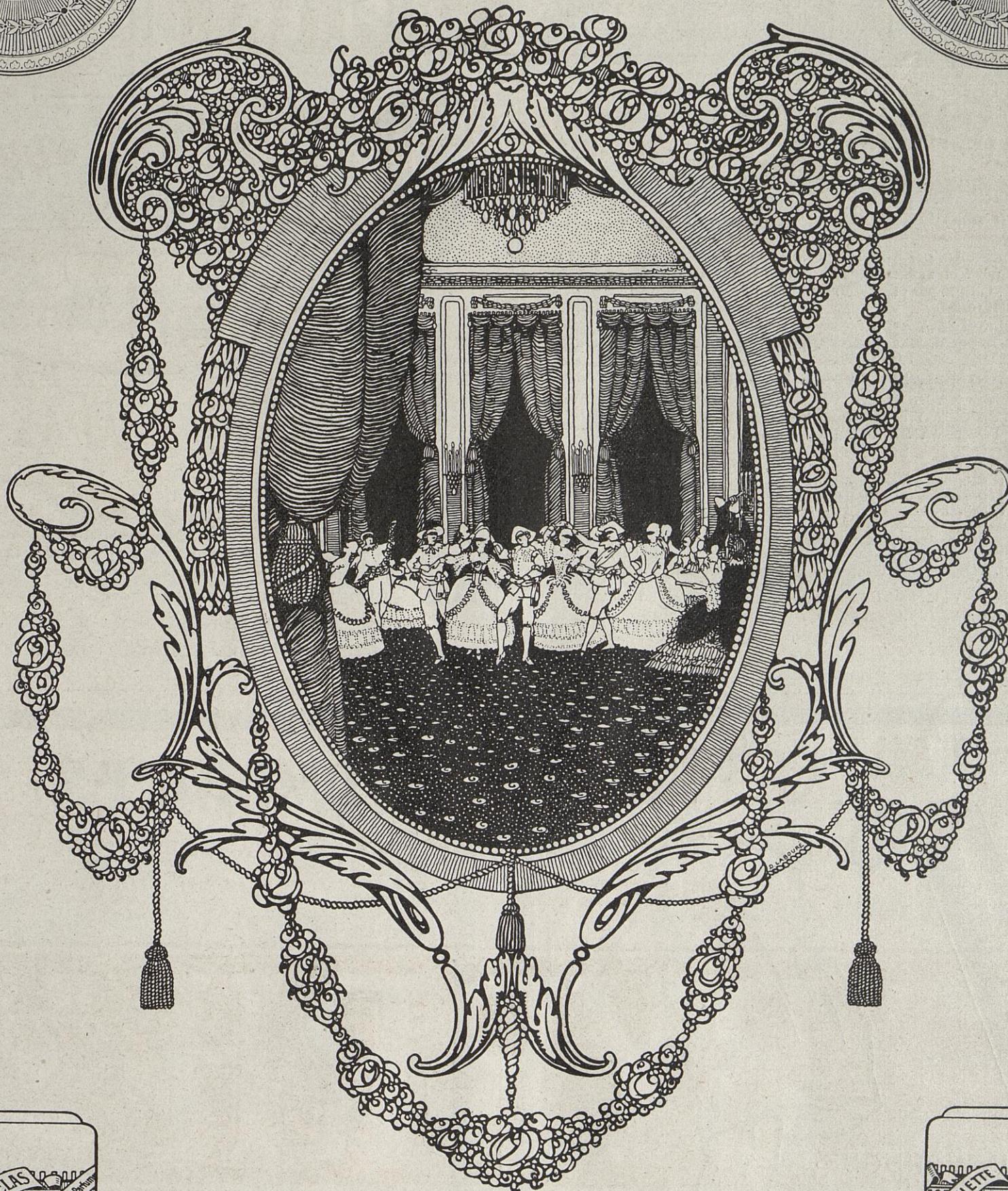
4 par jour
(2 avant chaque repas)

LE FLACON (impôt compris) 3 fr. 30



LA DANSE

(D'APRÈS UNE GRAVURE ANCIENNE)



Dans le petit sac à la mode, pour le bal, à portée d'une main de femme, la Poudre Malacéine compacte, en sa boîte minuscule (petite houppe incluse), est bien l'objet d'élégance qu'il faut à la place qu'il faut.

MALACEINE

POUDRE MALACÉINE COMPACTE : 3 fr. 75. — CRÈME DE TOILETTE MALACÉINE : 2 fr. 50, 5 fr., 8 fr. 25 et très grand modèle 18 fr. — POUDRE : 4 fr. 75. SAVON, le pain : 3 fr. — LAIT MALACÉINE (pour la toilette et le bain) : 9 fr. — TOUTE TAXE COMPRISÉ.



Abonnez vous à

LA REVUE DE FRANCE

Bi-Mensuelle

Directeurs : Marcel PRÉVOST, Joseph BÉDIER, de l'Académie Française
Raymond RECOULY.

UNE FORMULE ABSOLUMENT NOUVELLE

La haute tenue d'une Grande Revue. La vie et l'actualité d'un journal.
Des illustrations documentaires. Une présentation élégante.

LE PLUS BEAUX ROMANS

LE LAC SALÉ

par PIERRE BENOIT
(1^{re} partie le 15 Mars)

ELISE

par RENÉ BOYLESVE
(1^{re} partie le 15 Avril)

SOUVENIRS DE LA VIE DIFFICILE, par Alfred CAPUS,..... de l'Académie Française
MONSIEUR DE PALAIVE, par Robert DE FLERS..... de l'Académie Française
LE MYSTÈRE DU CHEMIN CREUX, par Henry BORDEAUX..... de l'Académie Française
PERCEVAL, par Joseph BÉDIER..... de l'Académie Française
LES DON JUANES, par Marcel PRÉVOST..... de l'Académie Française
LE SOLEIL DANS LA GRÈLE, par V. MARGUERITTE, SAINT MAGLOIRE, par R. DORGELÈS

LES PLUS EMINENTS COLLABORATEURS

Albert BESNARD, Henry RABAUD, CH. V. LANGLOIS, de l'Institut Dr. GLEY,
Dr. Maurice de FLEURY, de l'Académie de Médecine, D. ROUSTAN,
Fernand VANDEREM (Les lettres et la Vie)

Le Numéro : 4 fr. 50

	1 an	6 mois	3 mois
Paris, Seine, Seine-et-Oise.....	80	41	21 50
Département, Colonies françaises.....	86	44	28
Étranger	92	47	24 50

ABONNEMENTS

{ Paris, Seine, Seine-et-Oise.....
Département, Colonies françaises.....
Étranger

BULLETIN à adresser : 1, Avenue de l'Observatoire, Paris (6^e)
M. l'Administrateur de LA REVUE DE FRANCE, veuillez m'abonner
pour mois : ci-joint un mandat ou chèque à votre ordre
de francs.
Nom et adresse :

Erel



AGENTS PRINCIPAUX EN FRANCE :

PARIS : COUDERC et DUNKEL, 5, rue Meyerbeer. | LYON : F. MOREL, 11, rue Grôlée
NICE : A. BALIN. Les Terrasses Saint-Antoine, Chemin du Petit-Juas, Cannes.
BORDEAUX : DE TENET et DE GEORGES. | LILLE : D. CORDONNIER, 13, rue Fabricey



UN BONBON
POUR
REEMPLACER
L'HUILE DE
FOIE DE MORUE

ASCOLÉINE RIVIER

SANS GOÛT DÉSAGRÉABLE
EST TOUJOURS ACCEPTÉE
SURTOUT SOUS LA FORME "COMPRIMÉS"

TOUTES PHARMACIES OU À DÉFAUT CHEZ M^{me} HENRI RIVIER PH^{me} 26, 28 RUE S^{te} CLAUDE, PARIS

AUTOMOBILES



LYON

274, Grande-Rue de Monplaisir

Sa VOITURE Type 11 A Téléphone : Vaudrey 4-15
Vaudrey 12-74

Confortable, Élégante, Rapide

Son CAMION 4 Tonnes Type 400

Robuste, Pratique, Économique

Catalogues sur demande

Succursale à PARIS, 142, Avenue Malakoff

Grand Arôme

Cafés Piollet



GRANDE BRULERIE
DU SUD-EST

Usine modèle de Torréfaction à
GRENOBLE (Isère)

PRODUCTION JOURNALIÈRE :
10.000 KILOS

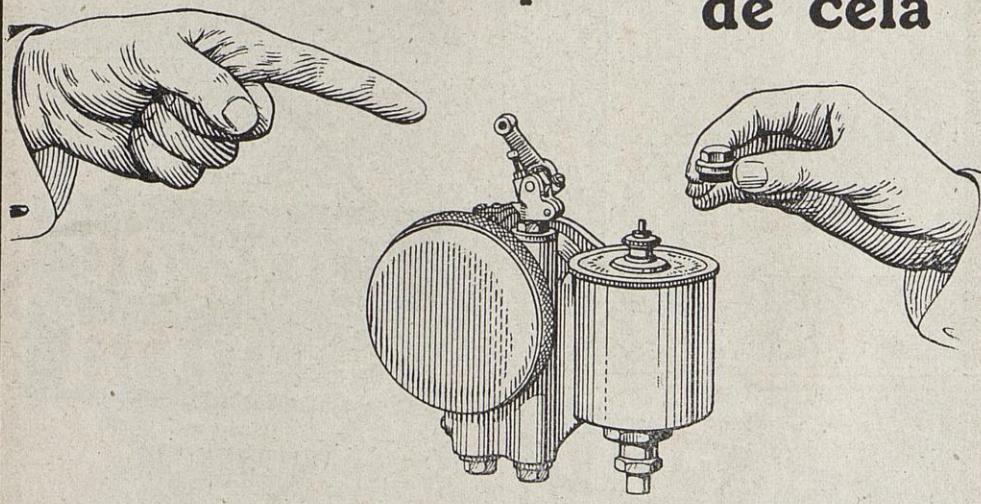
Expédition dans toute la France en G. V. et Colis Postaux

Demandez Prix et Echantillons

— Farcy —

Pour assurer le départ immédiat
de votre moteur par temps froid

Posez ceci à la place de cela



sur
votre Carburateur **ZÉNITH**

Le dispositif ZÉNITH de mise en route assure d'une façon certaine le départ immédiat de tous les moteurs. Il s'applique en quelques minutes sur tous les Carburateurs ZÉNITH horizontaux et verticaux. Votre garagiste, votre mécanicien habituel, vous le poseront sur simple demande et pour un prix modique.

S^{te} du Carburateur ZÉNITH

Siège Social et Usines :

51, Chemin Feuillat, LYON

Maison à PARIS, 15, Rue du Débarcadère

USINES ET SUCCURSALES :

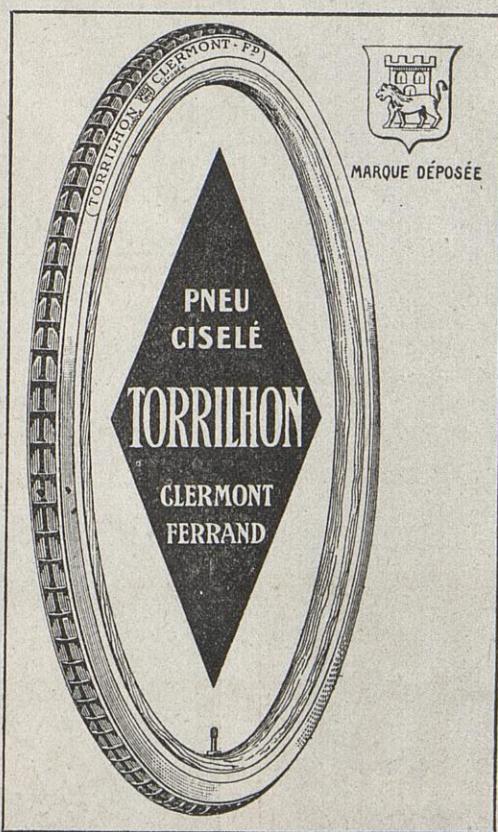
PARIS - LYON
LONDRES - MILAN - TURIN
BRUXELLES - GENÈVE
DETROIT (Mich.) - CHICAGO
NEW-YORK

Publicité G. B. Vie lyonnaise.

LE MEILLEUR
PNEUMATIQUE VÉLO

SOUPLE, LÉGER, RÉSISTANT, DURABLE

TORRILHON



TORRILHON

GRANDE MARQUE FRANÇAISE
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS



Toilette intime

Pour conserver sa SANTÉ et sa BEAUTÉ
TOUTE FEMME doit faire usage
du PLUS PUSSANT ANTISEPTIQUE, l'

ANIODOL

Souverain contre tous Malaises périodiques.
Préservatif et Curatif
des MALADIES INTIMES: Pertes, Métrites,
Salpingites, Fibromes, Cancers, etc.
DÉSODORISANT PARFAIT

Tissus. Prix: 6 fr. le flacon pour 20 lit.

TALONS CAOUTCHOUC
Wood Milne

LES PLUS DURABLES

H MME 2 fr., DAMES 1 fr. 50 la paire
Si vous ne pouvez vous procurer ces talons
chez votre fournisseur habituel, adressez-
vous Rayon n° 17, H. E. Skepper, 103,
Avenue Parmentier, Paris. Joindre mandat
ou timbres postes et donner le tracé de votre
talon pour indiquer la grandeur.

Dans tous les Cafés, demandez un

LILLET

QUINQUINA au VIN BLANC du pays de SAUTERNES
· 10 Grands Prix · · LILLET Frères, PODENSAC (Gironde).

MON HARTOG J^r

5 RUE DES CAPUCINES PARIS

LA PERLE IMITATION "POTIEZ"
EST CELLE QUE L'ON AIME —

— COPIE DE TOUS VOS BIJOUX DE TOUTES
VOS PIERRES — LES FAÇONS LES PLUS RICHES —

Demandez mon
CATALOGUE

DUCHESNE
Georges PEROL Suc^r

5 & 7, Boulevard des Filles du Calvaire, Paris

PAPIERS PEINTS
PAPIERS DE TOUS STYLES — DÉCORATION AU LÉ
DERNIÈRES CRÉATIONS: EN
TISSUS — TOILES IMPRIMÉES — CRÉTONNES

La Maison entreprend la Pose
de tous ces Articles
PARIS et PROVINCE

ENVOI FRANCO D'ALBUMS



Les Parfums BICHARA
se trouvent partout
BICHARA
PARFUMEUR SYRIEN
10, Chaussée-d'Antin, PARIS
Téléph: Louvre 27-95

PARFUMS
PRODUITS DE BEAUTÉ
exigé sur chaque article
le Prénom et date de fondation 1917.

ERNEST COTY
· EN VENTE PARTOUT ·
GROS:
8^{me} Rue Martel, PARIS.

LIQUEUR
COINTREAU
TRIPLE-SEC
ANGERS

TRACTEURS AGRICOLES

de tous types et de toutes puissances
et toutes MACHINES AGRICOLES
IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES

ESTABLISSEMENTS AGRICULTURAL
AUBERVILLIERS, 25, route de Flandre
Catalogue gratuit

Merveilleuse Crème de Beauté
INALTÉRABLE
PARFUM SUAVE

LA REINE DES CRÈMES
PARIS
J. LESQUENDIEU
PARFUMEUR
En Vente Partout et Grands Magasins,
Coiffeurs, Parfumeurs.

Splendeur
de la Chevelure
Fluide
d'Or
LOTION A L'EXTRAIT DE CAMOMILLE OZONIFIÉ
Donne à la Chevelure les colorations
blondes les plus délicates
Ce produit n'est pas une Teinture
J. LESQUENDIEU. PARFUMEUR. PARIS

COGNAC
OTARDOTARD-DUPUY & C^o

Etablis depuis 1795
dans le Château de Cognac
Berceau du Roi François I^{er}

Piolet SAVON ROYAL
de THRIDACE
PARIS SAVON VELOUTINE
Recommandé par les Médecins et Hygiénistes de la Peau et Beauté du Tissu

Pour
la Toilette des
Dames
Crème
Simon
Unique
pour les Soins
de la Peau

OBÉSITÉ
LIN-TARIN
CONSTIPATION

La FRANÇAISE-DIAMANT

La FRANÇAISE-DIAMANT a remporté toutes les grandes épreuves sur route et sur piste

Faites choix d'une bicyclette

La FRANÇAISE-DIAMANT

9, Rue Descombes. — PARIS-17^e

LE MONDE ILLUSTRÉ

N° 3303. — 65^e Année.

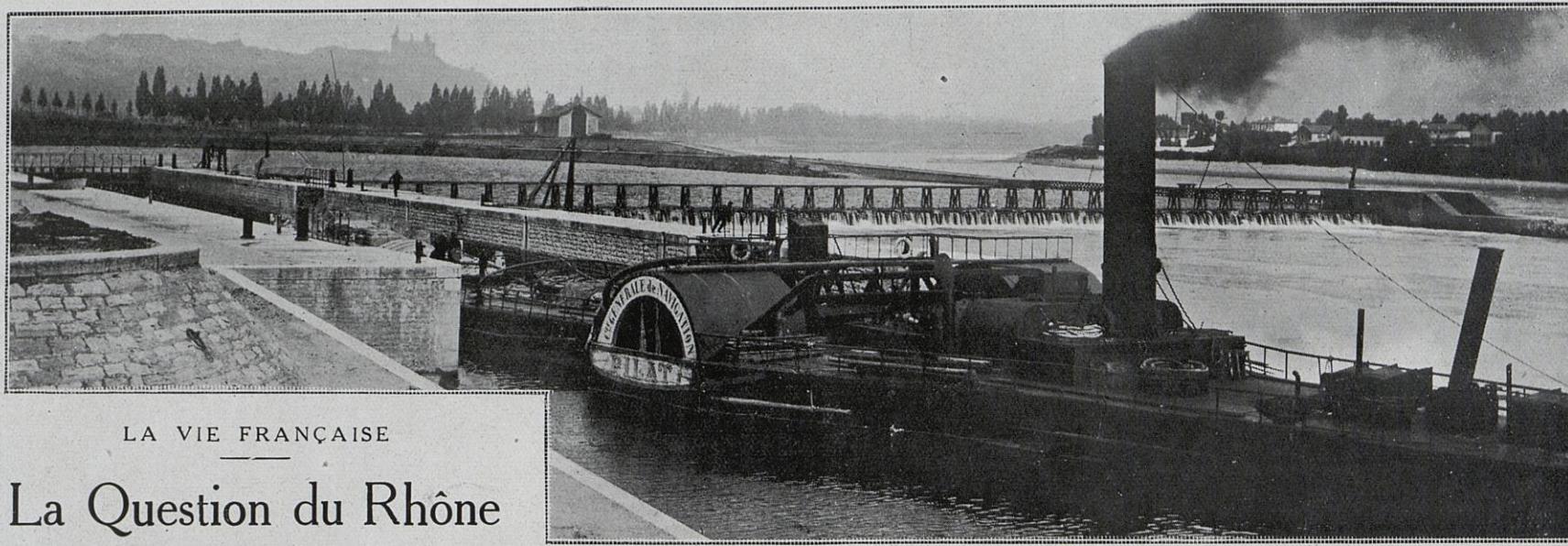
SAMEDI 9 AVRIL 1921

Prix du Numéro : 1 fr. 60.



APRÈS LE PREMIER CONSEIL DE RAMBOUILLET

C'est à la suite des entretiens que MM. Millerand, Briand et Barthou eurent ensemble sur l'exécution du Traité de Versailles que le Président du Conseil a pu faire au Sénat cette déclaration : « Si demain l'Allemagne essaye de se soustraire encore à ses obligations, à ses engagements, c'est une main ferme qui s'abattra sur son collet ».



LA VIE FRANCAISE

La Question du Rhône

Par Henry BORDEAUX
De l'Académie Française.

La presse n'a peut-être pas souligné suffisamment l'importance du voyage de M. Millerand à Lyon et dans la région du Rhône. Ce voyage signifiait pourtant le retour aux grands travaux de la paix après les grands travaux de la guerre. Il devait inaugurer une ère nouvelle, l'ère de notre prospérité économique issue de la victoire. Ou plutôt il aurait dû prendre dans l'esprit de tous les Français cette signification. Mais nous n'en avons pas encore fini avec la guerre, et tous les problèmes qui se posent aujourd'hui en sont, par suite, gênés et notre activité paralysée.

Pour nous qui avons parcouru l'Allemagne avant 1914 et qui avons revu, après l'armistice, le Palatinat, la Hesse et la Prusse rhénane, nous ne pouvons avoir aucun doute sur la richesse de l'Allemagne, pas plus que sur ses habitudes de bluff et de mensonge. Elle oppose aux applications du traité de Versailles qu'elle a signé une force d'inertie en même temps que des arguties de procureur. Elle ne s'aperçoit pas qu'à la longue elle exaspère les autres nations, car peu à peu on arrivera tout de même à comprendre, dans le monde entier, qu'elle empêche systématiquement la vie de renaître et la production de reprendre son cours normal. Il y a une France piétinée et bouleversée par la guerre, dont il faut relever les ruines. Tant que ces réparations ne seront pas faites, un état d'esprit de guerre demeurera qui empoisonnera les relations des peuples. L'Allemagne en est la cause : peu à peu la vérité éclatera aux yeux de tous, et c'est là ce dont ne se rendent pas compte les directeurs de l'opinion allemande. Ils se trompent s'ils espèrent faire oublier et les origines de la guerre et ses destructions. Il y a un langage des ruines que nul ne peut éviter d'entendre.

Si le vaincu avait été de bonne foi, s'il avait commencé d'exécuter loyalement le traité, déjà le monde recommanderait de se remettre aux grands travaux destinés à faciliter les transports et les relations économiques. Parmi ces grands travaux, l'un des plus importants est l'aménagement du Rhône. Le voyage du Président de la République avait précisément pour objet d'appeler l'attention sur l'importance de cet aménagement du Rhône dont le projet a été voté par la Chambre des députés il y a quelques mois pour être soumis en ce moment au Sénat. L'Etat ne peut s'en charger lui-même et il ne faut pas souhaiter qu'il s'en charge. On sait trop, par une expérience souvent répétée et qu'il faut éviter de renouveler à l'avenir si l'on a quelque souci de notre budget, que l'Etat est mauvais administrateur, qu'il gère mal les réseaux de chemins de fer, les postes et télégraphes, et généralement toutes les entreprises qui lui sont confiées ou qu'il se confie à lui-même. Une grande Compagnie serait donc créée dont les actionnaires seraient, non seulement les particuliers, mais encore la Ville de Paris, les départements et les villes intéressées, les Chambres de Commerce. Les dépenses prévues atteindraient le chiffre de deux milliards et demi.

Peu de Français connaissent en détail la question du Rhône et savent exactement quelle sera l'importance économique nationale et internationale de son aménagement, importance qui justifie de si grandes dépenses. Un ouvrage de M. Louis Bordeaux, conseiller général de la Haute-Savoie et docteur ès-sciences économiques, vient d'être consacré à l'étude d'ensemble

de cette question (1). Il est utilement complété par un article du même auteur compétent paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} avril. J'y puiserai quelques données essentielles, y renvoyant mes lecteurs s'ils désirent compléter leur documentation.

L'aménagement du Rhône comme voie navigable, joint au Rhin d'abord par le canal actuel aboutissant à Strasbourg, et aussi, à travers la Suisse, par le lac de Neuchâtel, fait partie d'un vaste programme international destiné à donner à l'Europe centrale et occidentale un réseau navigable, unissant la Méditerranée à la Mer Noire, à la mer du Nord, à la Baltique, à l'Atlantique. Au cours de la guerre, les Empires Centraux préparaient ce que l'on a justement appelé « l'Offensive des canaux » et leur projet tendait à créer la jonction de la Vistule au Dnieper, du Danube au Rhin, de l'Elbe au Weser. Leur défaite et le morcellement de l'empire austro-hongrois n'ont rien enlevé de l'utilité de ces projets. Au contraire, leur réalisation sera d'une importance vitale pour les nouveaux états nés de l'émettement de l'Autriche, et pour la Hongrie privée de tout accès direct à la mer.

L'aménagement du Rhône, sa jonction au Rhin, et de là au Danube créeront la grande voie de la mer Noire à la Méditerranée, voie qui sera la ligne principale de tout le réseau navigable européen, puisque presque toutes les autres voies viendront aboutir à celle-là. L'amélioration de toutes les voies navigables françaises, qui toutes doivent aboutir au Rhône, et à son prolongement, la Saône, complétera le système, qui exige en outre une jonction de la Loire au Rhône, de Roanne au sud de Lyon.

Le temps n'est plus où il était permis de penser que les chemins de fer ont rendu inutiles les voies navigables. Certaines voies ferrées sont engorgées. Les chemins de fer ne sont pas faits pour transporter les marchandises lourdes et qui n'exigent pas un transport rapide, houilles, minerais, matériaux de construction, bois, etc. Pour ces marchandises, la régularité de leur arrivée importe plus que la rapidité de leur transport. Et il ne faut pas oublier que le chaland moderne de 1.200 tonnes porte le contenu de quatre trains de marchandises.

Nos ports français de la Méditerranée ont un besoin urgent d'une bonne voie de pénétration par eau. La preuve en est facile à fournir : des marchandises venant de la mer Noire préfèrent, au lieu de débarquer à Marseille, passer par Gibraltar et débarquer à Hambourg, Rotterdam ou Anvers, parce que ces ports leur permettent de pénétrer au loin et à peu de frais dans les terres grâce à leurs excellentes voies d'accès par eau.

Avec le Rhône aménagé, Marseille et Cette recevront toutes les marchandises en provenance ou à destination de Suez, donc de l'Extrême-Orient et de l'Afrique orientale, de la mer Noire, de toute la Méditerranée, d'une partie des Amériques et de l'Afrique orientale.

Le Rhône est ainsi destiné à prendre une importance vraisemblablement très supérieure à celle du Rhin, alors cependant que le Rhin présentait en 1910 un tonnage de 12 millions de tonnes, quatre fois supérieur à celui de la Seine, et quarante fois supérieur au tonnage actuel du Rhône, qui ne permet la navigation que dans des

conditions très imparfaites. Dès 1903, certains ports du Rhin avaient des surfaces d'eau supérieures de beaucoup à celles de Marseille, qui sont de 150 hectares. Le port de Mannheim-Ludwigshafen présente des surfaces d'eau atteignant 278 hectares. C'est dire ce que peut devenir la prospérité de plusieurs de nos villes des bords du Rhône.

Mais, si le Rhône est appelé à devenir l'une des artères principales et essentielles du grand réseau européen, il est appelé, en outre, à devenir l'une des principales sources d'énergie mécanique de France, et même d'Europe. C'est même là que se trouve la solution financière de l'entreprise. En aménageant le fleuve, non seulement pour le mettre en bon état de navigabilité, mais encore pour capter sa puissance mécanique, la transformer en électricité qu'il sera possible de transporter partout où elle sera utile, il sera possible de récupérer l'intérêt et l'amortissement des sommes énormes nécessaires pour la réalisation de l'œuvre. Le fleuve peut donner 9 milliards au moins de kilowatts-heure. En ne plaçant que le tiers environ de cette puissance, soit trois milliards et demi de kilowatts-heure, à 10 fr. 10 l'unité, le revenu serait de 148 millions, couvrant l'intérêt et l'amortissement en 75 ans des deux milliards et demi de francs engagés.

L'aménagement du Rhône, selon l'Administration des Ponts-et-Chaussées, peut capter près d'un million de chevaux. Dans la partie de son parcours la plus difficile à aménager, entre la frontière Suisse et Seyssel, il peut donner une puissance égale à celle que peut donner chaque année la houille du bassin de Blanzy. Les débouchés de cette énorme puissance sont faciles à trouver : électrochimie, électromécanique, éclairage, traction des bateaux, traction des tramways et traction des trains normaux en électrifiant les lignes de chemins de fer, etc.

La réalisation de l'œuvre présente de grandes difficultés, dont aucune n'est insurmontable. De nombreux projets ont été étudiés et sont actuellement presque entièrement mis au point. La partie la plus difficile est précisément située entre la frontière suisse et Seyssel, et c'est là que, tout en rendant le fleuve navigable, il est possible de capter une grande puissance hydraulique, ce qui permettra précisément de couvrir la dépense.

C'est là que s'est rendu M. Millerand au cours de son voyage en compagnie de M. Herrion, maire de Lyon, des représentants de la région et des techniciens qui ont pu lui expliquer les avantages de l'œuvre immense à entreprendre. Mais pour entreprendre de telles œuvres, il faut la continuité du temps et de la volonté. Et l'on se rappelle la belle et juste parole prononcée par le maréchal Lyautey, complimenté par la Ligue maritime et coloniale sur les résultats obtenus au Maroc : — *Oui, dit-il, le même homme depuis neuf ans...*

Mais quel homme ! pourrions-nous ajouter. Il est vrai, et la valeur personnelle de notre Résident général au Maroc est pour beaucoup dans les résultats obtenus. La valeur personnelle, oui, certes — mais la même depuis neuf ans. Souhaitons, pour la direction des grands travaux de la paix, cette unité du commandement qui assure le succès.

Henry BORDEAUX.

(1) *La question du Rhône*, par M. Louis Bordeaux, (Payot éditeur).



LE PREMIER CONSEIL DE RAMBOUILLET

Les ministres ayant été bien sages durant de longs mois, le Président de la République les a conviés cette semaine à passer une petite matinée champêtre dans le domaine royal de Rambouillet. Démocratiquement le cabinet Briand monta dans un wagon salon, prenant comme de simples habitants de banlieue, l'inévitable 10 h. 28. — Qui dira pourquoi un train part toujours à 28, à 43 ou 57 et non à 10 heures ou 11 h. 1/4 ou midi et demi ? Sans déraillement, sans catastrophe le convoi ministériel stoppa avec un peu d'avance (M. Briand n'a jamais été un retardataire) dans la gare rambolitaine ! En descendant du démocratique wagon salon, nos puissants du jour eurent un haut le corps ; ils avaient aperçu le sévère képi du capitaine de gendarmerie, commandant la région ! La conscience tranquille, ils ne tardèrent pas à sourire... Le militaire qui est sans

pitié, n'était venu pour arrêter personne... sinon le train lui-même. Ce premier conseil buissonnier, dura de 10 h. 40 à midi 35, et se termina par un déjeuner.

M. Briand parla de la situation extérieure et proposa, comme on était à Rambouillet, de chasser Charles IV... de Hongrie ! Il fut décidé, sans doute à cause du voisinage de la forêt, propice aux ébats, que l'on réprimerait les outrages aux bonnes mœurs commis dans les théâtres et autres lieux publics !

M. Sarraut fit approuver un programme de mise en valeur de nos colonies... il n'est jamais trop tard pour bien faire. Enfin le ministre du Commerce fut autorisé à déposer un projet de loi rendant à l'initiative privée l'importation et le commerce de gros des essences et des pétroles ! Et nos Excellences de rentrer à Paris en limousine, sans doute pour justifier cette nouvelle mesure.

LA MISE EN ŒUVRE
DES SANCTIONS

A la Conférence de Londres, lorsque le mauvais vouloir des Allemands fut bien établi, les Alliés décidèrent unanimement, on s'en souvient, des sanctions militaires économiques.

L'une de ces sanctions fut l'établissement d'une ligne douanière nouvelle à établir sur le Rhin de façon à créer une entité douanière indépendante dans toutes les régions de l'Allemagne occupées par les troupes françaises, belges, américaines.

En fait, il s'agissait de reporter le cordon douanier qui courait, hier encore, depuis la Hollande, le long de la frontière belge, puis le long de la frontière française vers la rive droite du Rhin, en comprenant dans le nouveau réseau les têtes de pont où se trouvent nos troupes.

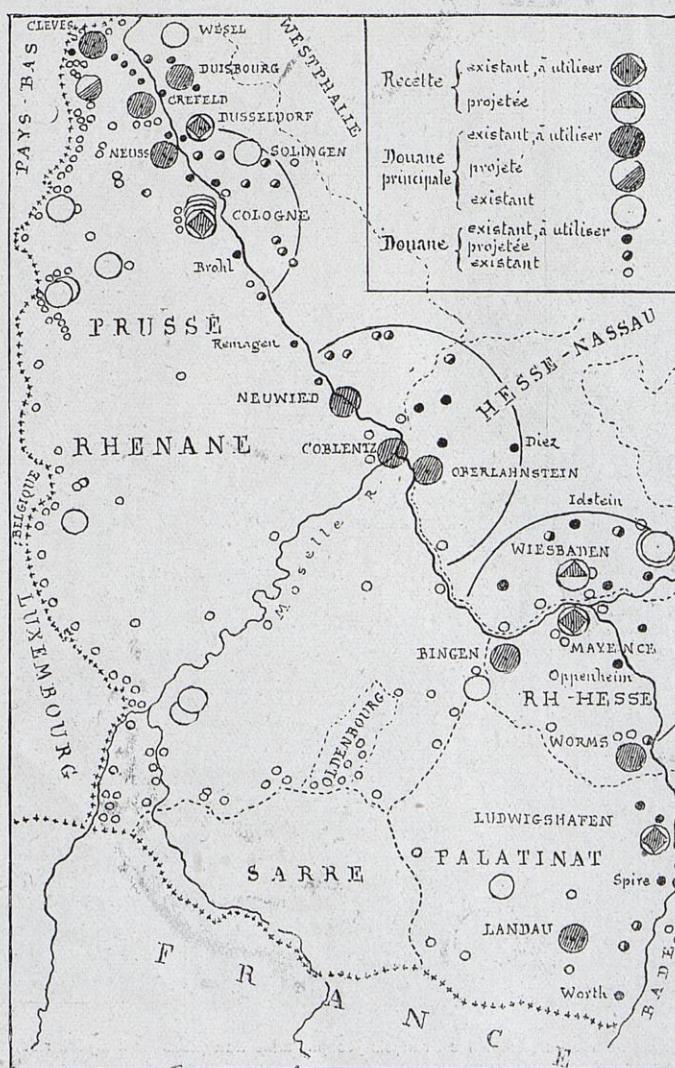
Le dessin ci-contre qui est la reproduction fidèle de la carte qui a été dressée par les soins de la haute commission interalliée à Coblenz, montre de quelle façon sera établi ce nouveau réseau douanier.

La douane rhénane n'a pas pu suivre exactement le cours du Rhin parce que, alors, nous n'aurions eu que cinq cents kilomètres de frontière douanière alors qu'il nous en fallait 570. De plus, cette ligne douanière aurait coupé des agglomérations importantes et aurait été, en outre, difficile à surveiller.

Le rapport de M. Tirard, haut-commissaire rhénan, conclut à un certain nombre de points principaux qui ont été admis par la Conférence des ambassadeurs. Peut-être est-il intéressant de donner ci-dessous les conclusions auxquelles est arrivée la haute commission de Coblenz.

Un comité directeur des douanes rhénanes est institué à Coblenz.

Ce comité donne ses directives à un commissaire douanier des pays rhénans, qui dirige tout le service et qui est responsable devant la haute commission interalliée.



Carte douanière du Rhin.

Les trois bureaux principaux de Wiesbaden, Mayence et Ludwigshafen sont érigés en Landesfinanzamter à la place de ceux de Cassel, Darmstadt et Wurzbourg.

Les 19 bureaux principaux voisins de la nouvelle frontière douanière sont utilisés pour la perception des droits.

Les 31 bureaux ordinaires qui existent au voisinage de la frontière seront également utilisés et l'on créera 21 bureaux nouveaux.

La douane maritime du Rhin subsiste ; toutefois les bateaux venant de l'étranger seront visités dans deux postes : Ruhrt et Mayence.

Le personnel allemand des services douaniers dans les régions occupées atteint actuellement 1.900 unités environ. Sur ce personnel, on préleverait 70 fonctionnaires et 80 auxiliaires pour le fonctionnement des bureaux précités. On recruterait aussi de nouveaux fonctionnaires.

Les inspections de douanes actuelles sont maintenues.

Un contrôle interallié est créé à tous les échelons. Il a été demandé aux gouvernements respectifs : 4 inspecteurs et 14 contrôleurs français, 4 contrôleurs et 6 vérificateurs belges, 1 contrôleur et 4 vérificateurs anglais.

La surveillance de la ligne douanière sera organisée avec le concours des armées d'occupation. Cent brigadiers des douanes françaises doivent être mis à la disposition du haut commissaire français. On a demandé à la Belgique 20 brigadiers ou préposés et à l'Angleterre 16 douaniers.

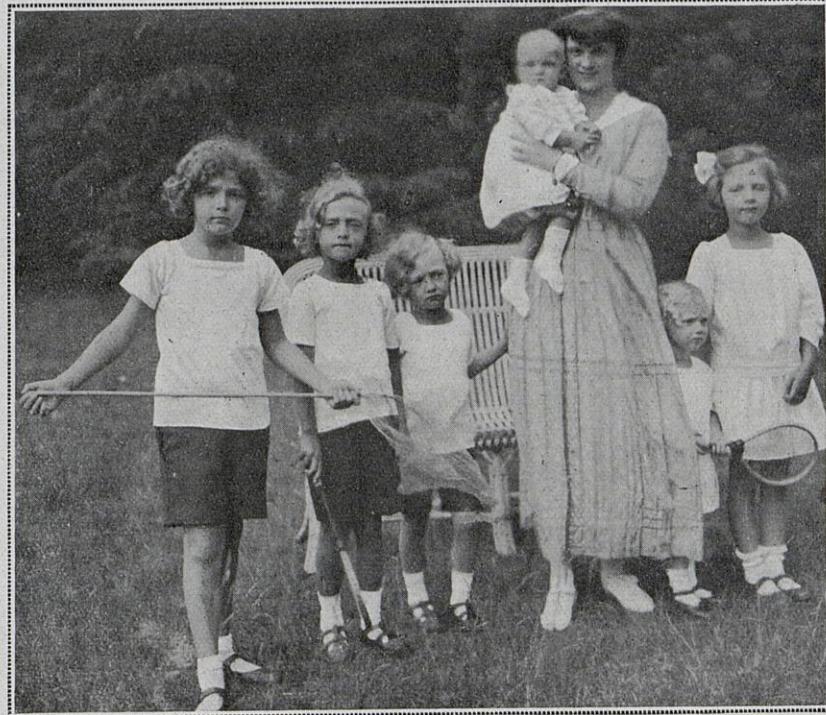
Une police fluviale sera organisée sur le Rhin par les soins du haut commandement.

Ajoutons que cette ligne frontière nouvelle doit commencer à fonctionner incessamment et certainement dans la première quinzaine du mois d'avril. Il a été jusqu'ici difficile d'évaluer en chiffres ce que pourra nous rapporter cette nouvelle douane qui a été établie plutôt comme une sanction contre la mauvaise volonté allemande que comme un moyen de payer nos réparations.

A. DE GOBART.



L'archiprêtre Zeitel, enseignant le catéchisme au prince héritier et à la princesse Adélaïde.



Au parc du château de Prangins, l'impératrice Zita et ses enfants.

L'ÉQUIPÉE DE CHARLES DE HABSBOURG

Le jour de Pâques, le régent de Hongrie, Nicolas Horthy, ne fut pas peu surpris de recevoir la visite de Charles de Habsbourg, ex-empereur d'Autriche, venant tout simplement le sommer de lui remettre le pouvoir.

Cette stupéfiante nouvelle fut ainsi communiquée aux agences par le bureau de correspondance hongrois :

« L'ex-empereur Charles est arrivé inopinément, le jour de Pâques, à Budapest. Il fit immédiatement une visite au régent.

« Après une courte conversation, le roi se rendit au désir du régent, des chefs politiques séjournant actuellement à Budapest, ainsi que des membres du gouvernement qui, tous, engagèrent l'empereur Charles à quitter la capitale.

« Le gouvernement hongrois a pris les mesures



Dans les jardins du palais du Schœbrunn, en 1914.

nécessaires afin de rendre possible le retour de l'ex-roi Charles dans un pays neutre.

« Dans la capitale et dans le pays tout entier règne le calme le plus complet. Le peuple n'a, pour ainsi dire, pas eu connaissance du voyage du roi Charles.»

On sut plus tard que Charles de Habsbourg, après avoir quitté Prangins le 24 avril, était arrivé le 27 à Steinamanger, ville située dans l'ouest de la Hongrie, à peu de distance de la frontière autrichienne. Là il avait essayé d'obtenir le concours du général Léhar, commandant la division qui se trouve dans cette région ; le général refusa. L'ex-roi n'en partit pas moins pour la capitale.

Après l'échec de sa démarche, il repartit de Budapest dans l'après-midi du dimanche, en compagnie du président du Conseil et retourna à Steinamanger pour y passer la nuit. Il se disait souffrant. Le lundi, il refusa de continuer sa route.

Le mardi, les représentants de l'Angleterre, de la France et de l'Italie se réunissaient à Budapest. A la suite de cette délibération, ils signifiaient au régent que les Alliés étaient opposés à une restauration des Habsbourg.

Les représentants de la Roumanie, de la Yougo-



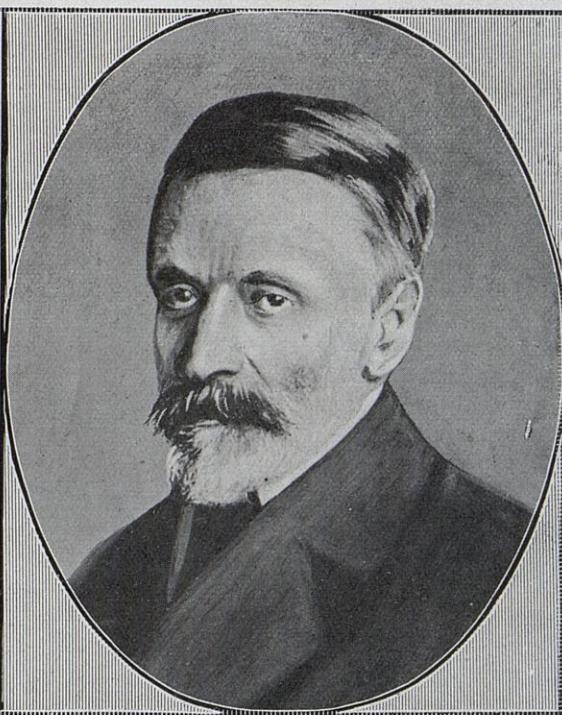
La vie de Charles IV en exil : A la droite de l'ex-empereur, le prince François-Joseph ; assis aux pieds de l'impératrice, la princesse Adélaïde et le prince héritier Otto.



Le général Lehar, qui prêta serment à Charles IV et qui l'a suivi dans son nouvel exil.



La statue du poète Daniel Berzsenyi à Szombathely, ville hongroise où l'ex-souverain s'était réfugié.



Le comte Andrássy quiaida le ministre Gratz à entamer les premières négociations avec le Roi.

Slavie et de la Tchéco-Slovaquie notifièrent au gouvernement de Budapest qu'ils considéraient le rétablissement du roi déchu sur le trône de Saint Etienne comme un « casus belli ». La Petite Entente massa 35.000 hommes à la frontière.

Malgré cette opposition, le général Lehar, sur les instances du comte Sigray, se déclara définitivement en faveur de Charles. Il disposait de l'armée ; la situation devenait grave.

L'assemblée nationale hongroise réunie hâtivement « protesta énergiquement contre tout changement de l'ordre de choses établi et chargea le gouvernement de supprimer toute tentative subversive. Elle exprimait au régent Horthy sa profonde

gratitude et l'assurait de sa fidélité inébranlable en raison de l'attitude correcte et loyale qu'il avait adoptée dans l'intérêt de la nation, en un moment d'un intérêt suprême pour l'existence de la patrie ».

On négocia le retour du fugitif en Suisse : on envisagea sa retraite en Espagne : pendant ces pourparlers, le peuple commençait à s'agiter et à manifester en faveur de Charles IV.

Le général Lehar déclara que le roi n'aurait à quitter Steinamanger que dans deux éventualités : si le gouvernement magyar venait le prier de rentrer à Budapest ou si les troupes françaises ou anglaises étaient envoyées en Hongrie.

Mais devant les représentations diplomatiques et l'ultimatum envoyé par l'Italie et la Petite Entente, Charles IV comprit l'inutilité de sa tentative. Il décida son départ pour la Suisse et adressa au peuple hongrois une proclamation maintenant ses prétentions au trône de Hongrie en déclarant ne céder qu'à la force.

Les dessous de cette entreprise sont encore mystérieux. Y eut-il un plan plus vaste, des complicités extérieures, dont on a parlé ? Le retour de Constantin sur le trône de Grèce autorisait chez les monarques déchus des velléités de restauration auxquelles la correction du gouvernement hongrois aura donné un salutaire avertissement.

LA RÉVOLUTION ALLEMANDE

Tout est bon à l'Allemagne pour éviter de remplir ses engagements. Le meilleur moyen de justifier le maintien de sa police verte, de sa police de sûreté et de ses milices, n'est-ce pas d'entretenir de petits foyers révolutionnaires, s'allumant à propos, chaque fois que l'Entente demande l'exécution intégrale du Traité. Au moment où les sanctions commencent à jouer, le gouvernement du Reich déclencha sa petite révolution annuelle. Cette fois la



Des troupes de sûreté conduisent en prison des spartakistes, les mains en l'air.

machine infernale faillit sauter à la tête de ceux qui l'employaient pour faire peur aux Alliés. Il y avait quelques ressorts russes dans l'appareil ; les bolcheviki firent grincer les rouages. Un certain Kempin, âgé de 26 ans, ne s'ava-t-il pas d'occuper les usines de Lenna à Berlin. Véritable Lénine au petit pied, il établit sur ses camarades une implacable dictature, recevant dans son quartier général les représentants de la presse, décrétant que les médecins de l'usine seraient chargés sous peine de mort du service médical. La plaisanterie devenait dangereuse ; Kempin et ses accolytes furent délogés et l'usine retourna à ses légitimes propriétaires. En Rhénanie, en Westphalie des combats mirent aux prises communistes et policiers ; l'état de siège fut un moment déclaré à Essen ; à Bochum le chômage s'étendit à toutes les entreprises ; des révolutionnaires firent main basse sur des millions de marks à la banque de Gevelsberg. A Halle les rebelles s'emparèrent de la gare se servant de mitrailleuses et de lance-mines.

Une habile propagande annonça à l'Entente que

la révolution grondait au pays de l'ordre et du devoir... La police de sûreté et la Reichswehr doivent être entièrement maintenues pour lutter contre le bolchevisme et le communisme, ennemis terribles des Alliés !

Ceux-ci n'attachant aucune importance à cette révolution de circonstance, tout soudain se calma ! Les révolutionnaires devinrent doux comme des moutons et se retirèrent grassement payés par les partisans de l'ex-empereur, qui avaient espéré repêcher en eau trouble la couronne du roi de Prusse.



Après la bataille d'Eiselen, sur la place du marché.



Patrouilles passant devant l'Hôtel de Ville d'Eiselen.



Vue générale de Laon.

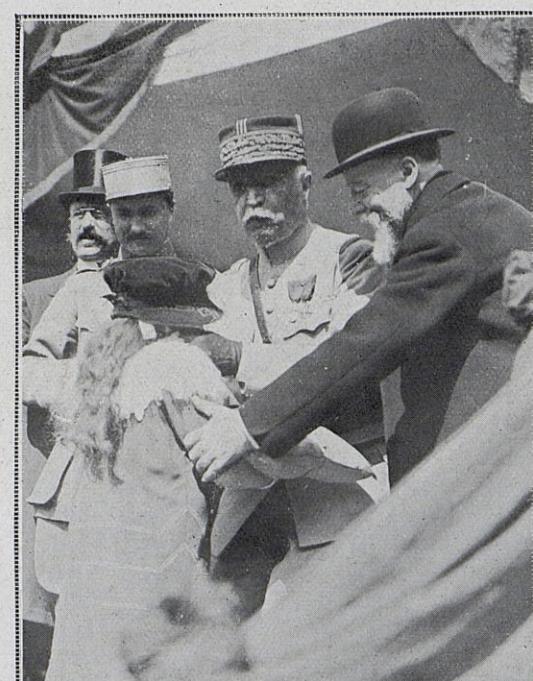


Une des portes les plus pittoresques des remparts de la vieille citadelle.

LE M^{AI} FAYOLLE ET M. DOUMER
MINISTRE DES FINANCES
REMÉTENT LA CROIX DE GUERRE
A 37 COMMUNES DU LAONNOIS

A défaut d'être complètement restauré, le Laonnois reçut hier l'hommage de la Nation pour sa courageuse résistance, qui ne se démentit pas un seul instant durant la grande guerre. Les habitants des petites communes dévastées, ruinées, blessées à mort, auraient peut-être préféré que le ministre des Finances, qui fut jadis député de l'Aisne et qui est encore conseiller général d'Anizy-le-Château, leur apportât des moyens rapides de relèvement plutôt que de belles et ronflantes paroles. La croix de guerre, ne pourra briller de sitôt dans les armoiries des pauvres villages, dont on ne reverra pas avant longtemps scintiller au soleil les toits gris et rouges.

La croix de guerre à Cheret, à Cessières, à Festieux, à Mont, à Chalons, à Orgeval, à Presles, à Thierry-Vosges, à Nouvion-le-Vineux, à Ployart, à Vaurzaine, à Chivy, à Etouvelles, à Arraincy, à Bruyères, à Montbevrault, à Bucy-les-Corroy, à Clacy, à Tierret, à Bièvre, glorieux jalons de cette zone rouge, qui sépare le Laonnois et le Chemin des Dames, la croix de guerre à ces héroïques hameaux qui donnèrent leurs terres et leurs êtres sans compter, la croix de guerre deux ans après la campagne, c'est une mince consolation, un peu comme certaines



Le Maréchal Fayolle remet à une petite fille la croix de guerre de son village.



Des délégations apportent les coussins armoriés des 37 communes, qui vont recevoir la croix de guerre.

médailles destinées à récompenser les bonnes volontés et les efforts moyens.

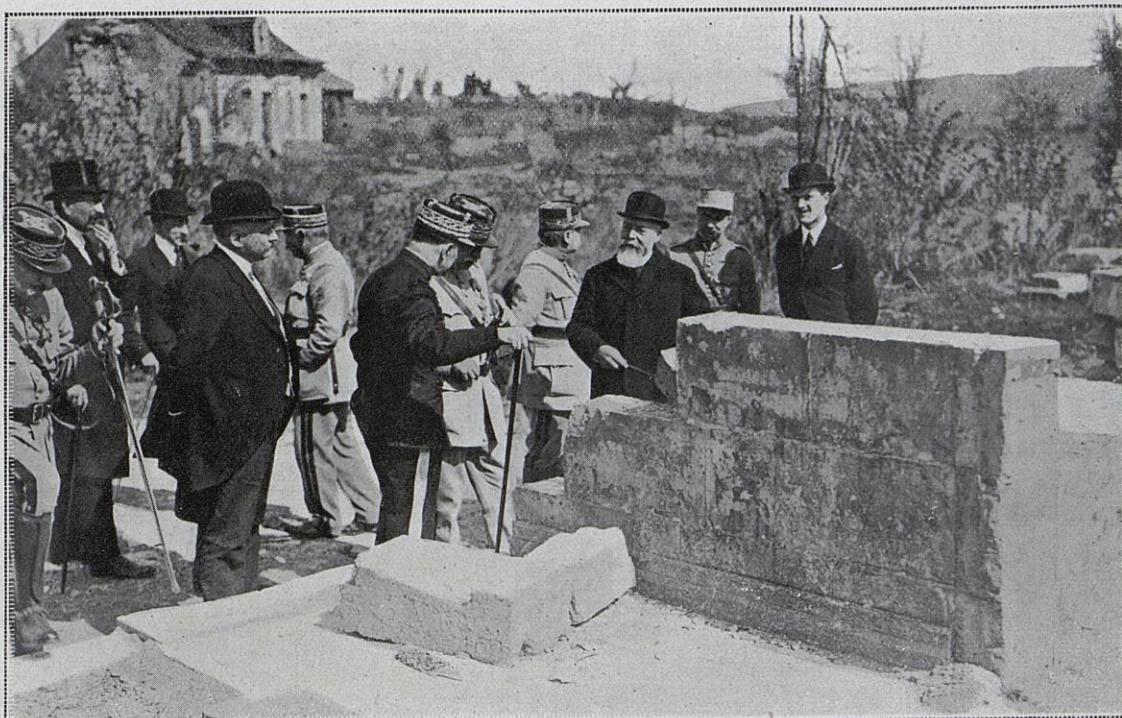
Certes la cérémonie qui se déroula à Laon ne manqua ni de noblesse, ni de grandeur. Le spectacle fut touchant de ce ministre qui dans l'Hôtel de Ville vint s'incliner ému devant le marbre où sont gravés pour toujours le nom de ses trois fils.

M. Paul Doumer dût écouter avec un douloureux orgueil à Anizy, l'appel des héros : les noms de ses fils morts pour la France retentirent au milieu des ruines, qu'ils défendirent jusqu'au trépas. Sublime égalité de la démocratie dans la lutte qui met sur le même rang de douleurs ou de joies un paysan, un ouvrier et un ministre.

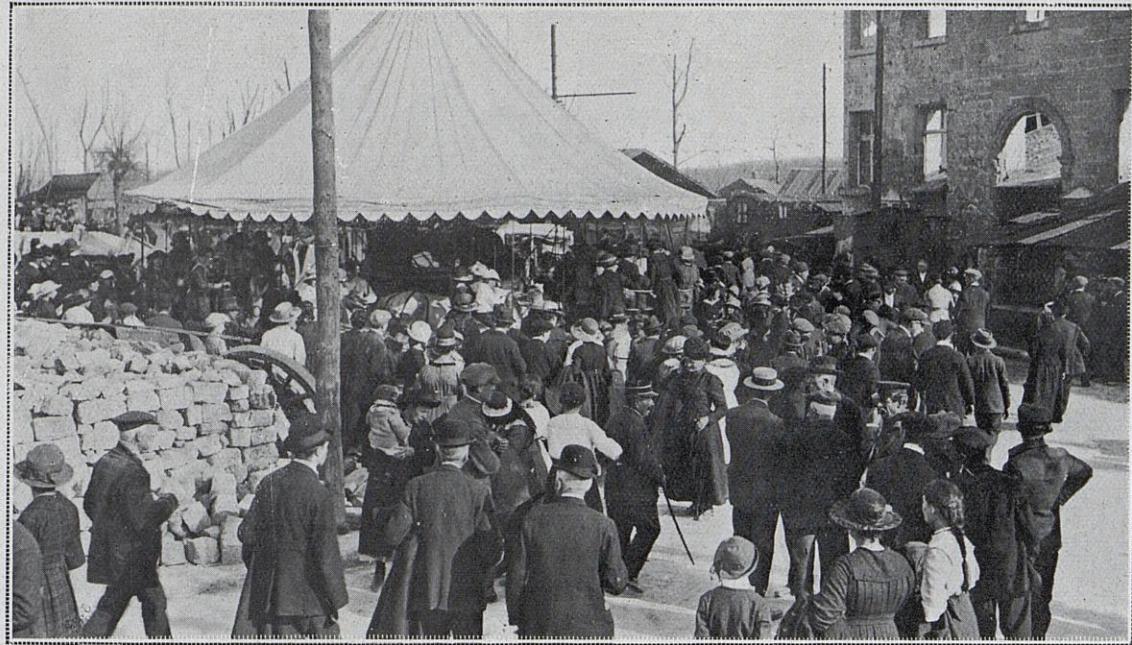
* * *

Délicieuse fut la théorie des fillettes échappées à l'affreuse guerre, venant apporter les coussins armoriés de leurs communes, sur lesquels le Maréchal épingle la croix de guerre. Mais puisque la vérité sort de la bouche innocente des enfants, elles auraient dit, si elles avaient eu l'éloquence ministérielle, elles auraient dit au plus grand, au plus brave, au plus simplement noble des soldats :

Monsieur le Maréchal, merci de nous apporter ces belles croix ! Votre rôle à vous est fini pour l'instant. Vous passez aujourd'hui la revue des troupes, qui ne sont plus et que nous représentons maintenant avec des larmes dans les yeux pour nos chers papas arrachés à notre amour, et vous nous décorez ! C'est comme un bon dessert, un beau gâteau



M. Doumer fait visiter au maréchal Fayolle les rares vestiges de sa propriété d'Anizy.



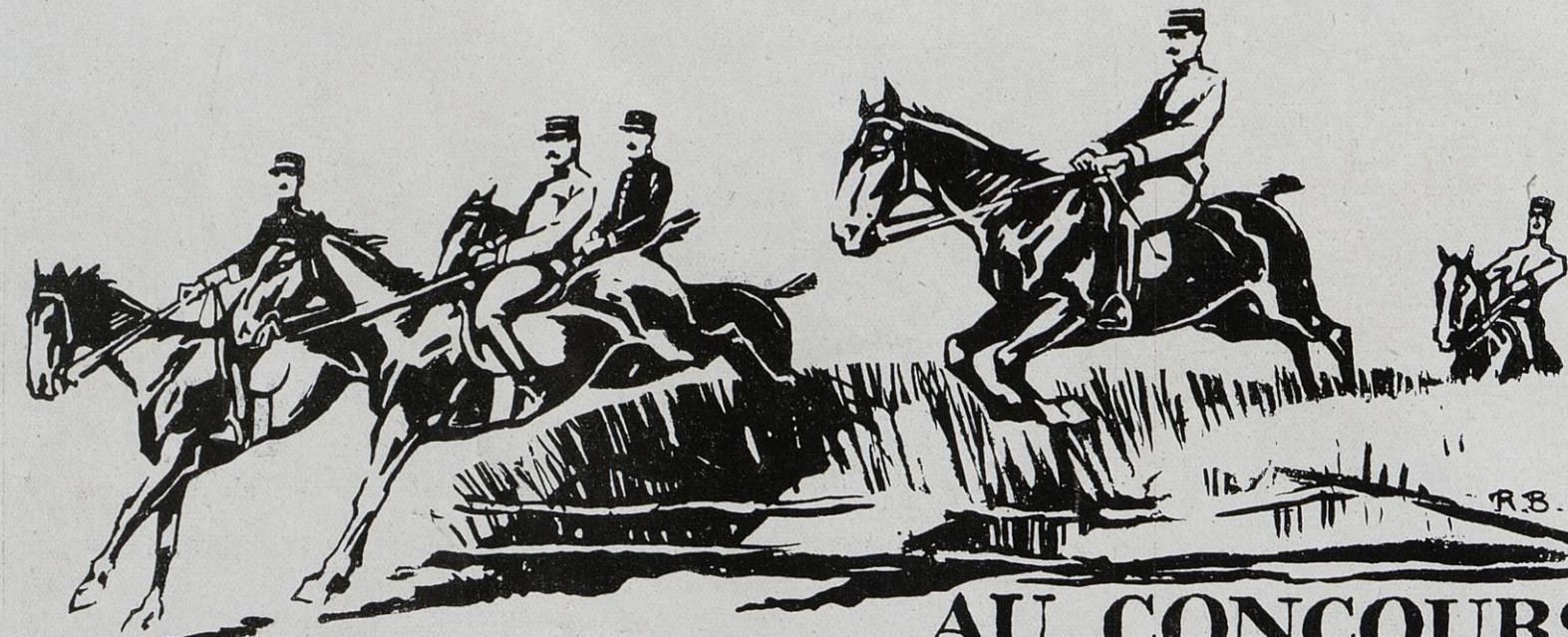
Au milieu des ruines, un manège de chevaux de bois tourne pour la plus grande joie des petits sinistrés, privés longtemps de distractions.

de confitures que vous remettez à des fillettes bien sages, hélas privées de déjeuner ou de dîner. Nous aimons bien les gourmandises. Mais nous préférerons les plats de résistance ! Voyez nos baraqués de bois, voyez nos pierres noircies, voyez nos arbres dont les squelettes noirs imploré le ciel, voyez cette dévastation, cette misère ! Tout cela nous empêche de savourer notre dessert ! Reconstruisez nos maisons, refaites de beaux champs, redonnez la vie à ce désert d'héroïsme, et venez ensuite dans des cités neuves dont les pierres seront cimentées par la boue sanglante et immortelle des combats acharnés, venez apporter vos récompenses ! Vous verrez alors comme nous les aimerons et comme nous les accepterons avec orgueil ! Pendant que vous parlez, pendant que vous décorez nos beaux coussins, les petits enfants allemands eux habitent de belles maisons, ont des écoles bien chauffées, des églises en pierres ! Quand l'instituteur nous apprenait de belles histoires des guerres de jadis, il nous vantait le bonheur et l'aisance des vainqueurs ! Il s'apitoyait sur les ruines et les souffrances des vaincus ! Eh bien l'instituteur, il a menti ! Monsieur le Maréchal, en nous quittant, en écoutant notre affectueux au revoir, allez dans la Ruhr, allez en Allemagne et vous verrez si les petits enfants des vaincus souffrent comme le racontaient les belles histoires des guerres de jadis !

Jean BEVER.



La foule pendant la cérémonie sur la Place d'Anizy-le-Château.



AU CONCOURS

La physionomie du Concours Hippique de Paris a obligatoirement perdu de son éclat d'antan. Mais l'automobile ne saurait remplacer le cheval en toutes circonstances et, aujourd'hui où une lutte semble engagée entre ces deux forces, la plus faible, mais la plus ancienne, doit être défendue...

Le hall du Grand Palais offre une piste toujours admirable par ses proportions, mais, quelque temps qu'il fasse, malgré la pureté du ciel, le soleil printanier, qui n'avait, depuis bien des années sans doute, jamais brillé avec tant de constance



Cavaliers dont les brillants parcours vont être primés

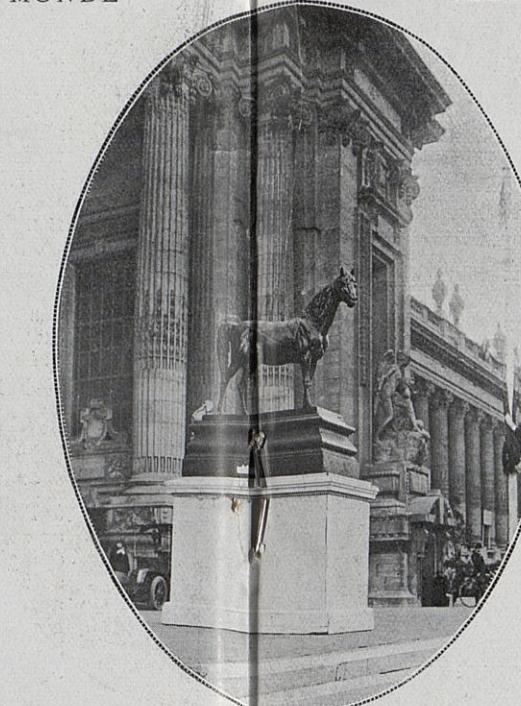
et d'éclat, l'atmosphère y demeure toujours mélancolique, d'un gris sans reflet, sans nuances, ni vibration, qui donne à ces réunions cependant élégantes, une apparence morne, et parfois même sinistre. Le contraste est trop vif entre les Champs-Elysées verdoyants, la lumière blonde et bleue et cette sorte d'immense cave vitrée, où l'on dirait que l'azur ne parvient qu'à travers une nappe d'aube gelée.

Pour retrouver encore la vision de purs sangs montés avec élégance, de chevaux entraînés selon les règles anciennes, un parisien doit aller au Concours Hippique. S'il n'est plus tout à fait jeune, il pourra se rappeler les années de son adolescence où le nombre et la qualité des cavaliers étaient autres que ce qu'ils sont aujourd'hui... Il y sera sauter des obstacles, de nobles bêtes foulant le sable avec ces alternances

de touque et de retenue, cet ensemble harmonieux de mouvements que ne sauraient produire les autos les plus rapides, du modèle le plus récent et pourvues de la carrosserie la plus élouissante et la plus perfectionnée...

On comprend mieux, aujourd'hui, l'élégance si française du cheval, l'autorité qu'un homme pouvait y acquérir, le prestige que lui ajoutait sa science de cavalier. Désormais, le *mécanicien*, le moins esthétique à voir, pourra conduire avec maestria la voiture la plus vite du monde et couvrir le record de Paris-Nice en onze heures et quelques minutes ; mais, un cavalier qui n'avait point pratiqué le cheval depuis son jeune âge et qui ne possédait ni d'éducation, ni d'instinct, le sentiment d'une distinction et de manières, qui ne s'acquièrent point ou sinon exceptionnellement, ne pouvait donner le changement à ceux qu'il rêvait d'égaler.

L'automobile a fait faire un pas immense, avec, d'ailleurs, tout un ensemble d'inventions et de progrès, à la démocratie... Le cavalier est, plus que jamais, — lorsqu'il maintient la tradition ancienne — un aristocrate, et nous ne voyons plus guère de cavaliers,

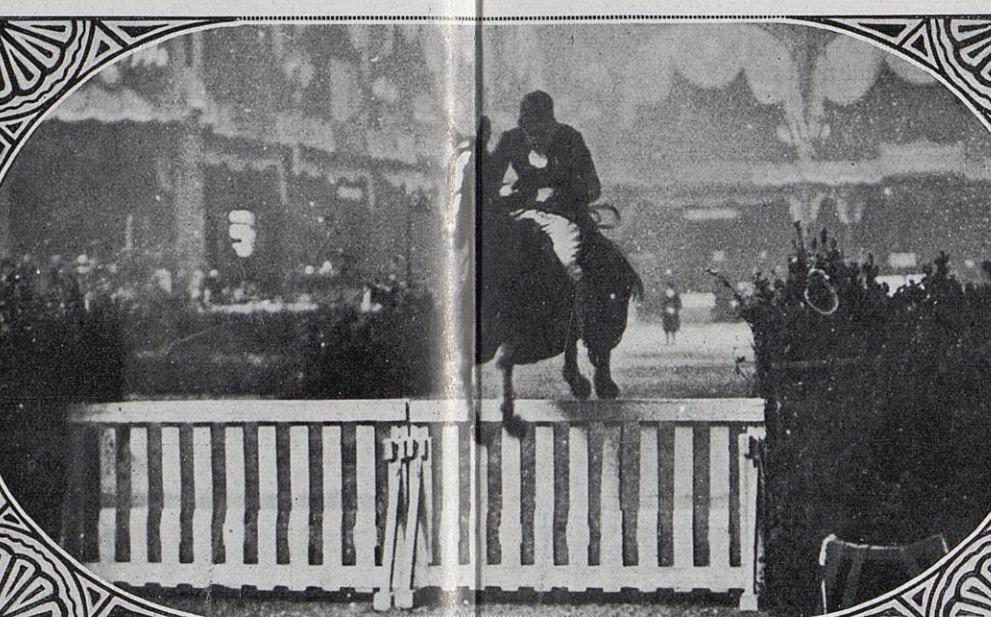


HIPPIQUE

Les réunions d'officiers sont encore parmi les plus fréquentées, au Concours Hippique. Elles font paraître un élément d'hommes jeunes et qui ont autour d'eux un nombre assuré d'avance de spectateurs et de spectatrices. L'uniforme a conservé quelques apparences du costume de l'homme de cheval d'autrefois... Depuis que la guerre a donné d'un côté un aspect plus sportif à l'uniforme et qu'elle a porté de l'autre, au chapeau haut-de-forme et à la jaquette ou la redingote, un coup considéré comme mortel, l'uniforme semble la dernière tenue de cheval encore quelque peu « équestre... »

Le *Prix de la Marne*, dans l'Epreuve d'obstacles, réunit 178 chevaux, ce qui permet aux amateurs d'équitation, de goûter encore quelques minutes savoureuses. Les spectatrices sont nombreuses dans *la tribune* et même dans *les tribunes*. Le public du Concours Hippique offre un mélange de vieux parisiens et d'un certain monde élégant de province, qui évoque les réunions de Concours Hippique dans certains départements que traverse la Loire... Bien des châtelains qui ne passent que peu de mois hors de chez eux, choisissent les premières réunions du Concours Hippique pour venir s'installer à Paris. C'est avec la Semaine-Sainte que commence la saison cette année et l'on eût dit que la nature eût voulu se mettre à l'unisson et donner à ce Pâques précoce des apparences de fin d'avril.

La sonnerie de timbre qui marque l'entrée sur la piste d'un nouveau concurrent, résonne toutes les trois ou quatre minutes. Il faut suivre le passage de *La Pisanelle*, de *Garotte*, de *Baubineau*, de *La Cambuse*, *Grillon V*, *Puzzle*, *Moteur*, *Hernani* ou *Cocardot*... Les chevaux pommelets, d'un gris moucheté de blanc ou d'un bai luisant, les uniformes d'un bleu clair ou sombre, se succèdent. De temps en temps, le sabot d'un cheval frappe le *mur* ou l'une des bandes des barrières blanches... Des applaudissements succèdent à un saut heureux, un tour de piste sans une faute...



Les camarades approuvent ou critiquent... De nouvelles venues paraissent dans les tribunes ; on se hâte, peut-être à des rendez-vous... Tout à l'heure, on s'en ira prendre le thé, en parlant d'autre chose ou bien en parlant de tel lieutenant, tel capitaine, « qui est fiancé » ou « qui va divorcer » ou qui... ou que... Papotages, bruissements, ombres légères, jeunesse, force, santé... C'est un printemps de plus, un printemps de Paris, ensOLEillé, clair et chaud... Un instant, dans la tribune, entouré d'uniformes, il m'a semblé que la guerre durait encore, que nous étions reportés trois ans en deçà de 1921...

Non, la guerre est terminée... C'est la vie d'autrefois qui a repris... Il faut bien que la vie reprenne, qu'il y ait des jeunes hommes sur des chevaux, qui sautent des obstacles, des haies et un « ruisseau »... Un Concours Hippique et des jeunes femmes dans les tribunes pour y assister... Et des femmes, bien belles et qui ne sont déjà plus jeunes, malgré qu'elles soient encore belles... pour une saison !...

Jadis, elles ont fait dans ces mêmes tribunes assaut d'élegance... Ce tournoi a perdu de sa vivacité... Où se lancent les modes aujourd'hui ? Aux courses, encore, au théâtre..., dans les dancing... Elles se lancent d'elles-mêmes, peut-être, dans le salon des couturiers, tout simplement... Jadis, — je pense que ce devait être pendant les dernières années du Second Empire, puis sous le *Maréchalat*, — les modes de la saison nouvelle se lançaient au Bois de Boulogne, l'après-midi du Vendredi-Saint.

La mode qui parut pendant la semaine sainte, au Concours Hippique, cette année, ne change pas grand chose à celle de l'été dernier.

Peut-être faudrait-il voir, là, le signe que la toilette des femmes n'est ni si exagérée que certains le prétendent, ni tellement en opposition avec les formes ou les obligations de l'existence actuelle. Lorsqu'une mode se stabilise, — comme, par exemple, pour l'homme, celle du veston, qui n'a guère varié depuis un quart

qui permet de marcher — et même de courir — sans entraves ?... Le cou est nu, dégagé ; il s'élançait du corsage, lorsqu'il est élançé, avec des grâces particulières... Il montre ce qui est et qui est d'autant plus ravissant, lorsqu'il l'est, que les femmes ne peuvent tricher. On peut rembourrer un maillot, on ne « rembourre » pas un cou nu.

La taille ?... Au lieu d'être emprisonnée dans une armature de fer, rigide, sous laquelle il était impossible de sentir battre un cœur, la poitrine de la femme est libre, vivante. Les médecins et les hygiénistes ne sont pas seuls à s'en montrer ravis... Col nu, gorge à l'air, taille libre, jambes désentravées, joignez à ces avantages, celui des cheveux, sinon courts, du moins allégés, et, sinon coupés, du moins dépoëillés de ces postiches qui disproportionnaient la tête et le corps... On ne saurait plus dire que la mode actuelle ne marque un grand progrès vers certains affranchissements des aises, et une pure esthétique, puisqu'elle rapproche de la nature et de cette vérité, qui fait rayonner sur le monde, les Vénus de Milo et les Samothraces...

Dehors, cependant, sur l'avenue, une suite d'automobiles attendent la sortie de leurs propriétaires. Mais il n'y a pas un cheval, pas un, dans cette file de véhicules, dont le soleil fait scintiller les lanternes de nickel et les capots vernis...

L'après-midi, réservé aux attelages, fut encore l'un des plus élégants de cette série, à laquelle présidait le comte Henry d'Yanville. Vingt-quatre équipages, tous admirablement attelés, défilèrent devant les tribunes. Vingt-quatre équipages, évidemment ce n'est pas un nombre très élevé pour une capitale comme Paris, mais, à notre époque de décadence du cheval, vingt-quatre attelages à deux chevaux, luisants, impeccables, maniés avec autorité, donnèrent l'impression, sinon d'une grande renaissance, du moins d'une décadence encore fort bien défendue et d'une mort en beauté.

Albert FLAMENT.

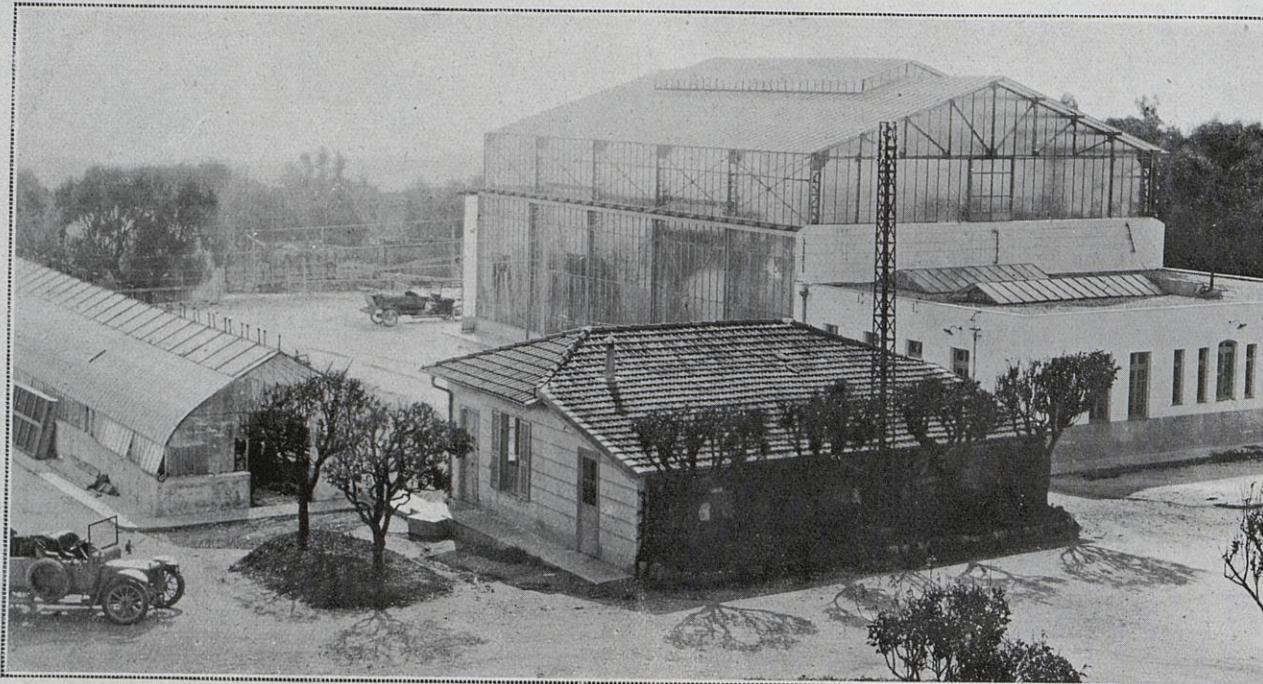


La mode qui parut cette année au Concours hippique ne change pas grand chose à celle de l'été dernier.



Distribution de prix et de fûts de rubans.





Une partie des bâtiments du "Ciné Studio", construits aux environs de Cannes.

AU PAYS DU SOLEIL

Nous n'avons plus d'or, tandis qu'il ruisselle à Los Angeles. Les autorités ont chez nous un mal énorme à se mettre dans le courant de la vie, et, tandis qu'en Californie les pouvoirs publics et leurs représentants aident de tous leurs moyens les compagnies de cinéma qui amènent avec elles la prospérité commerciale, ici le mot d'ordre paraît être « inertie ! » quand il n'est pas « méfiance ! »

Il s'agit donc de lutter seul et avec peu de moyens. Quelques hommes résolus s'y sont décidés, et, dans la transparente lumière méridionale qui les attire, les studios commencent à s'élever sur divers points de la Côte d'Azur.

Sous le clair soleil niçois qui accuse crûment les défauts, avec, toutes proches, les âpres montagnes, il ne faut point croire que toutes choses paraissent faciles, que l'on s'illusionne, que l'on prend ses désirs pour des réalités : Nice est loin de Marseille. L'imagination ici ne s'enfie pas point inutilement, l'effort et le lucide bon sens et l'audace intelligente sont seuls maîtres. René Navarre est roi.

Il n'est point de fervent — ni de fervente — du cinéma qui ne connaisse son fin visage, et le mélancolique Pallas de *la Nouvelle Aurore* « traînait tous les cœurs après soi ». Mais c'est à son bureau, ou mieux au studio, qu'il faut le voir pour le connaître. La mélancolie fuit de ses yeux qu'anime l'activité ; la décision remplace sur ses traits, dont les lignes s'accusent nettes et volontaires, la tendre douceur qu'aiment les spectatrices ; l'acteur disparaît, l'homme d'action se révèle.

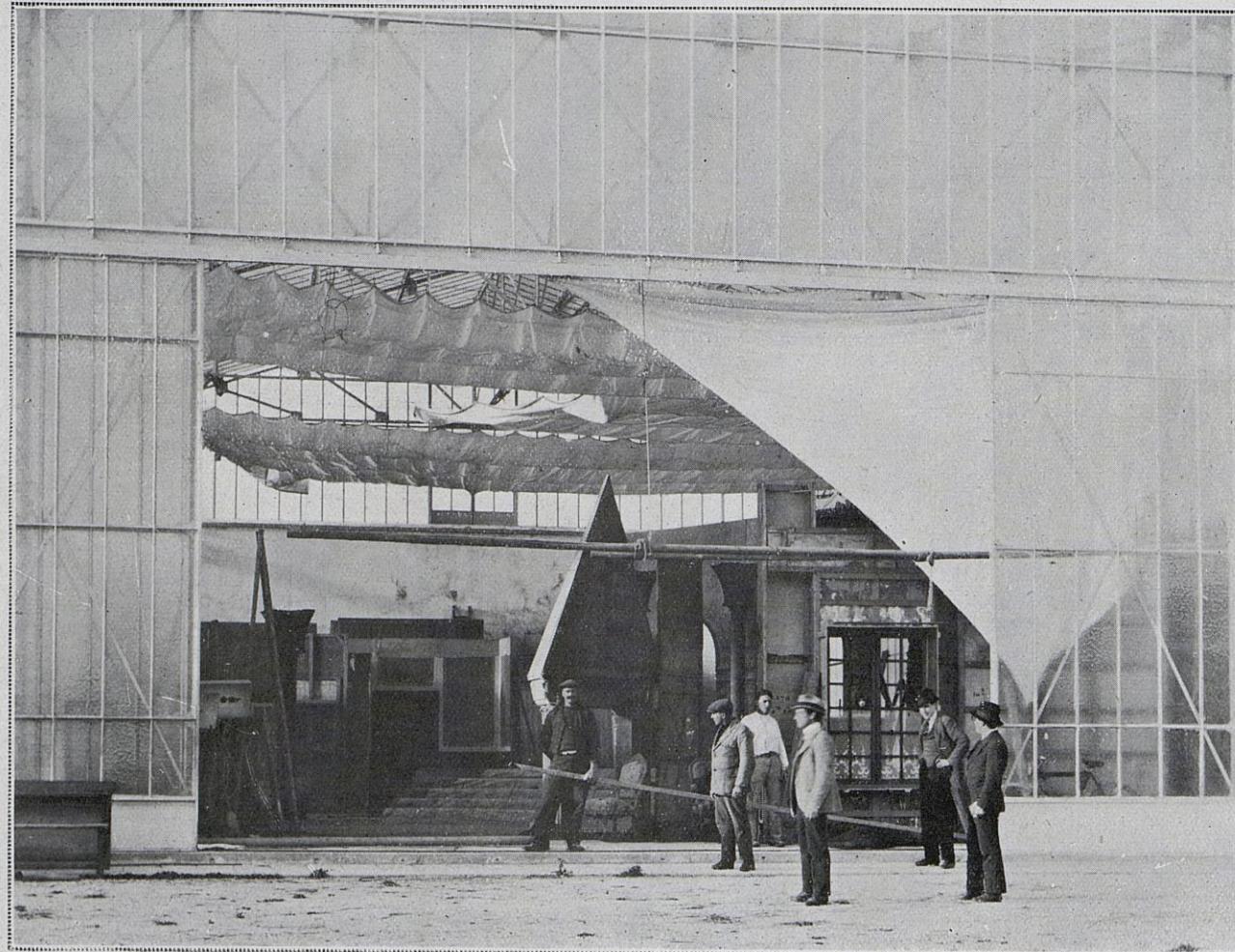
Je disais un jour à Navarre que j'aurais voulu lui voir « tourner » Buckingham dans *les Trois Mousquetaires* : « Pas moi, » me répondit-il. « Je n'aurais voulu tourner que Richelieu ». C'est lui qui avait raison. Il se connaît : c'est assez exceptionnel.

A l'ouest de Nice, placé dans un immense terrain dont une partie est réservée pour les « forêts vierges » — et je vous prie de croire que ça en a tout l'air ! — *Ciné-Studio*, élève ses constructions légères. Vous qui voyez les films produits ici, imaginez-vous que tout ce qui les meuble, les décore, les habille si je puis dire, est fabriqué sur place. De vastes ateliers, fort bien aménagés, sont, avec les laboratoires, la pierre angulaire de l'exploitation ; des ouvriers spécialisés y travaillent tout le long du jour.

Faut-il un escalier monumental ? charpentiers, menuisiers, ébénistes le construiront en bois solide et le passeront aux peintres, qui lui donneront les plus riches apparences du marbre. Un tapis sera posé, aux tons choisis pour la manière dont ils « viennent » sur la pellicule. Et quand la princesse descendra les larges marches aux rampes massives, elle n'aura point d'inquiétude sur leur résistance ; —



René Navarre, directeur de l'entreprise cinématographique.



Montage de décor dans un Studio.

et il vous paraîtra tout à fait plausible que d'aussi imposants degrés fassent communiquer entre eux les étages d'un palais.

Peut-être verrez-vous quelque jour les plus étroits, barbouillés de teintes tristes, aboutir aux caves d'un bouge. Peut-être le plus vaste, dûment modifié, deviendra-t-il le banc où deux amoureux échangeront des caresses. Je vous promets bien que vous ne les reconnaîtrez jamais.

Ces planches resserviront, une fois dix fois, vingt fois peut-être, parce que la matière première est anonyme et que le travail la transforme. En aucune circonstance elles ne se retrouveront identiques à l'escalier monumental d'aujourd'hui.

Car le temps n'est plus où le cinéma était le frère du théâtre de Carpentras, où la même salle à manger voyait se dérouler toutes les aventures de Max Linder, la même chambre à coucher toutes les fredaines de Rigadin. Chaque film a désormais son cadre personnel et distinct.

Et pour cela, des ateliers bien organisés, bien dirigés, sont la première chose indispensable.

Le temps est passé aussi où le héros risquait de percer la toile de fond d'un coup d'épée, — où la belle-mère en fureur faisait trembler la muraille en même temps que son gendre lorsqu'elle sortait en claquant la porte. Grâce à l'emploi du bois, du contreplaqué et de la brique, les décors ont acquis non seulement de la stabilité, mais encore un relief, une épaisseur qui donnent l'illusion du réel.

Entrez dans ce studio : un cabinet de travail y est installé. Voyez la double porte de cuir : le bruit ne doit pas entrer ici. Voyez la fenêtre, le soleil y pénètre et projette sa lumière comme il le fait dans la chambre où vous me lisez, — les éclairages faux sont supprimés. Et voyez la largeur du mur : le lecteur pourra s'y appuyer sans crainte, s'y presser comme dans une véritable embrasure pour recueillir sur sa page les dernières lueurs du jour.

Plus loin, voici un laboratoire. Des fours de briques y sont construits, — matériaux dont peut-être demain on fera un presbytère, une prison, un pigeonnier, que sais-je !... Voici des cornues, voici un réchaud ; voici la massive porte sombre aux larges ferrures qui défend l'entrée du lieu. Approchez-vous, touchez ces impressionnantes charnières : elles sont de bois peint en gris. Reculez-vous à dix mètres : ce sont de moyennageuses ferrailles.

Le cinéma ne peut se permettre la même fantaisie que le théâtre où tout est convention, et où chacun accepte aimablement qu'il en soit ainsi et que les glaces des plus riches salons soient visiblement de la peinture bleue. Il faut qu'à l'écran tout semble réel. Vous verrez ces charnières en photographie.

**

Trois compagnies tournent en ce moment : l'une, sous la direction du metteur en scène Keppens, tourne *Les Trois Masques* avec Elmire Vautier, qui était si belle dans *le Sang des Immortelles*, et André Marnay ; l'autre, sous la direction du metteur en scène Manzoni, tourne *Reine Lumière*, avec la très blonde Suzy Prim et Lise Jaffry. Ces romans paraîtront à l'automne dans des grands quotidiens, tandis que leurs péripéties se dérouleront sur nos écrans.

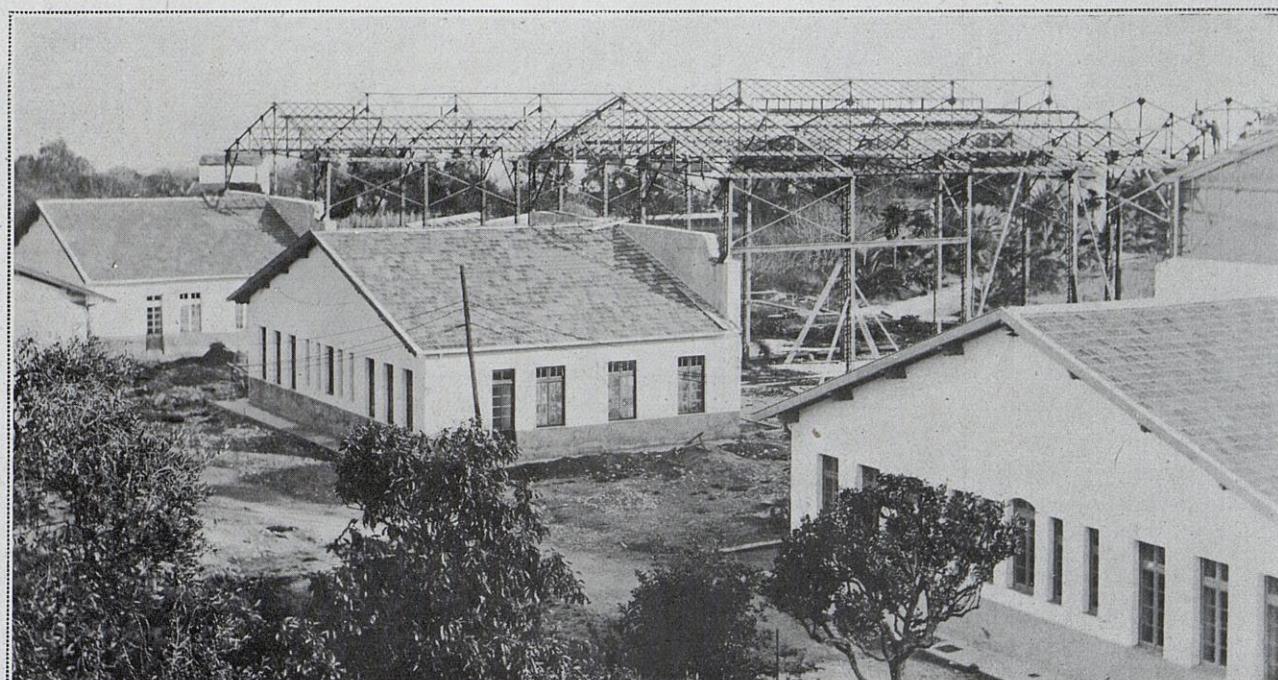
La troisième compagnie est anglaise. C'est la *George Clark productions*. Pendant un court séjour dans le Midi, la *Famous Players Lasky* tourna également à Ciné-Studio. L'une comme l'autre se déclarèrent enchantées des travaux de laboratoire comme des travaux d'atelier, — un soin égal étant apporté à toute chose.

Mais ce qui leur occasionne, je pense, le plus de surprise, c'est de constater comment on se « débrouille ». Quelles que soient les exigences du scénario, il y a toujours moyen de les satisfaire : les marchands d'antiquités et les libraires de la région en savent évidemment quelque chose, — mais ils en savent bien plus long encore, ces charpentiers, ces menuisiers, ces ébénistes, ces peintres, ces maçons, ces jardiniers, ces ouvriers de toutes sortes qui fournissent, sans s'affoler jamais, depuis le mannequin qui dégringola d'un rocher dans une automobile en contreplaqué lestée de ferrailles, tandis que le traître dégrimé assiste à sa propre mort pour se reposer d'une scène difficile, jusqu'au tableau électrique pourvu de fils alignés et de manettes brillantes.

— Fils ? manettes ? venez par ici...

« Par ici », c'est un bâtiment long, sans étage, dont l'intérieur est tout entier recouvert de briques blanches vernies. C'est propre, lumineux, éclatant comme une laiterie modèle.

De formidables dynamos s'allongent au fond. A gauche, sur une sorte de plateforme, le tableau aux cinquante manettes de cuivre rutilant. Voici encore



Construction d'un studio de 35 mètres de long.



Mme Renée Prim, principale interprète de *Reine Lumière*.

un des points vitaux de ce corps immense ; c'est ici que se fait, se règle, se distribue la lumière sans laquelle le cinéma ne serait point.

— Le chef électricien est amoureux de son usine, vous savez !

— Je comprends ça ! Et ceci, qu'est-ce ?

— Un magasin où l'on serre en attendant de les utiliser à nouveau des bouts de bois...

« Des bouts de bois » ! Avant, pendant et après la guerre, qu'est-ce que le génie français ouvrier n'a pas accompli avec « des bouts de bois »... et rien d'autre... !

Encore un baiser veux-tu bien... □

Par-dessus les gravats, les orangers fous, les mimosas fleuris et les rosiers qui redeviennent sauvages, la voix de l'aide-électricien nous arrive. De toute évidence, il est, lui, aussi amoureux de la romance que son chef de son usine...

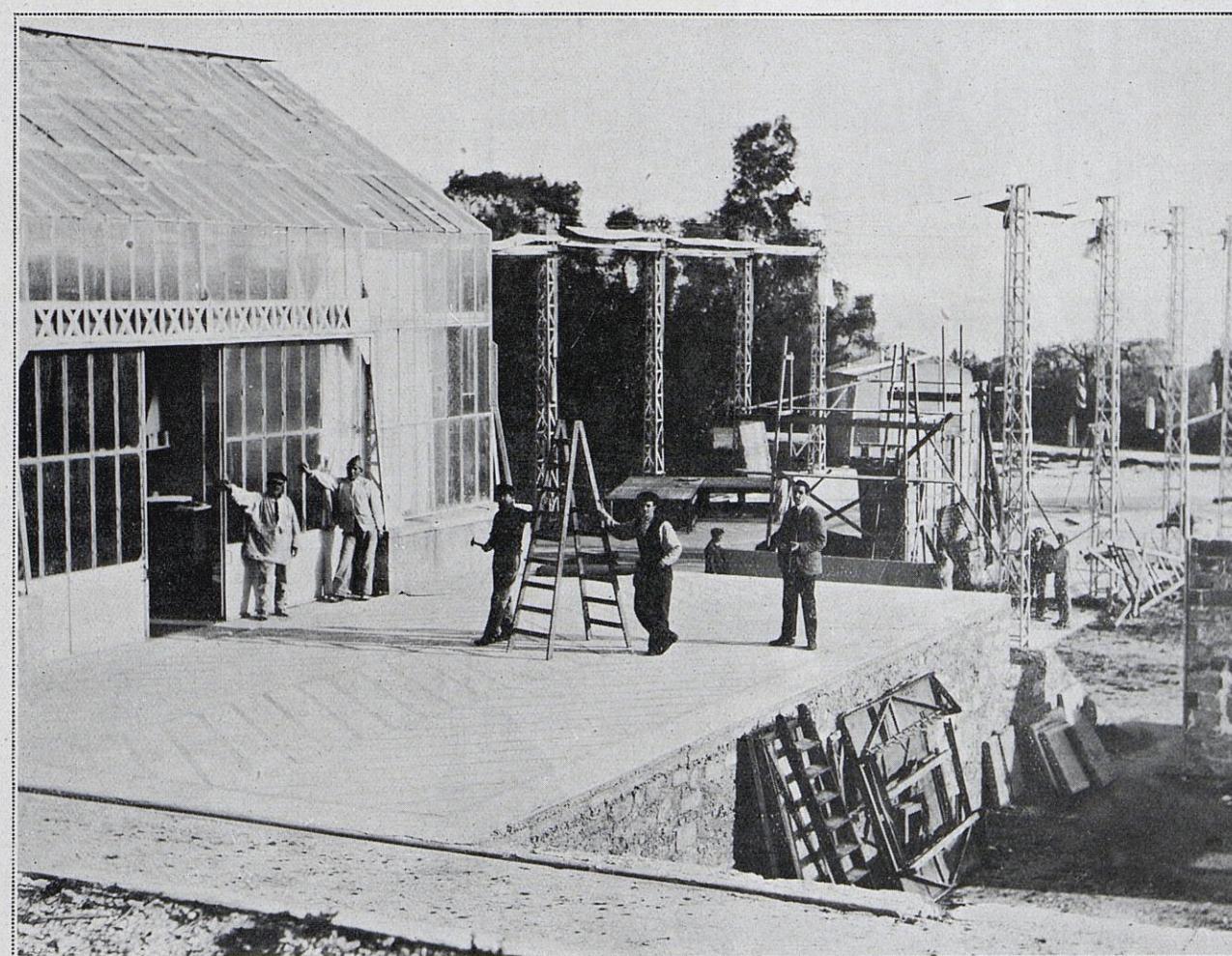
Calme, souriant mais alerte, René Navarre marche à côté de moi.

— Je vais voir mon comptable. J'ai passé six jours à Paris, et il y a des tas de choses à régler... A tout à l'heure...

Si loin de Los Angeles, un homme que l'on s'est habitué à considérer uniquement comme un héros dramatique est le chef attentif et actif d'une entreprise énorme et prospère. Nul n'est plus totalement que lui dépourvu de cabotinage. N'ayez aucun chagrin, Mesdemoiselles : un visage photogénique n'empêche pas d'avoir un cerveau bien équilibré, de l'audace, de la méthode et du courage au travail, en France et en Navarre.

En art, comme en politique nous ne résistons pas à la fâcheuse tendance séculaire de nous diminuer nous-mêmes, de nous critiquer, d'admirer tout ce qui vient de l'étranger et de nous croire incapable de faire aussi bien que l'Américain ou le Japonais. Il n'y aura plus seulement Los Angeles pour exploiter en grand une invention, qui doit tant à la science française, il y aura maintenant le plus joli coin de France pour « tourner » les plus jolis coins du monde, pour promener le spectateur émerveillé à travers les pampas, les broussailles inexplorées des forêts vierges, et les clairières d'une forêt domaniale. Nous pourrons également, *made in French*, avoir les chevauchées de la jeune fille poursuivie par les sauvages, le naufrage émouvant du steamer brisé par une roche sournoise, le rapide déraillement grâce aux manœuvres criminelles d'un bandit méprisé ! Mais nous aurons mieux que ça ! Nous aurons des pièces conçues par de véritables hommes de théâtre et non par de vagues metteurs en scène d'exportation. La pensée française, si claire, si vivante, l'intrigue française si vraie, si vécue trouveront enfin la matérialisation idéale.

Henriette DORINGE.



La plateforme de plein air et la terrasse sous velum pour les prises de vues extérieures.

THÉATRES

THÉATRE DU GYMNASIUM : *Le Scandale* (reprise), pièce en 4 actes de M. Henry Bataille. — THÉATRE MARIGNY : *Madame la Maréchale* (reprise), pièce en 3 actes de M. Alphonse Lemonnier et Louis Pécaud. — COMÉDIE MONTAIGNE : *Le Héros et le Soldat*, comédie en 3 actes de Bernard Shaw, version française de Augustin et Henriette Hamon. — THÉATRE DE LA RENAISSANCE : *Le Divan noir*, pièce en 3 actes de M. Edmond Guiraud. — THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES : *Tristan et Isolde*, poème et musique de Richard Wagner.

Les détracteurs de M. Bataille, et ils sont nombreux, ont dû être fort déillusionnés, s'ils ont assisté à l'éclatante reprise du *Scandale* au Théâtre du Gymnasium. Avec un recul du temps même léger, on peut juger de la valeur et de la solidité d'une pièce. Depuis la création, l'œuvre n'a pas vieilli, et elle restera dans l'histoire du théâtre du XX^e siècle, à côté de l'*Enfant de l'amour*, de *Maman Colibri* que la Comédie a enfin accueillie, l'expression la plus remarquable de l'école dramatique, que l'on pourrait qualifier école psycho-physiologique. Une pénétrante et toujours cruelle analyse de la pathologie sentimentale, l'étalage des tares, qui trouvent leur place dans les coeurs les plus nobles et les plus honnêtes, le courage de porter à la scène des anomalies sociales, des soubresauts de vices, des sursauts protoplasmiques d'âmes imbuies des principes bourgeois et se révoltant sous l'empire des sens exacerbés, voilà ce qui rend le théâtre de M. Bataille à la fois original, puissant, exceptionnel et aussi (c'est le reproche que lui font sans cesse des Boileau admirateurs ceux-là de l'abbé de Pure) immoral ! *Le Scandale*, dont l'action pourtant est moins audacieuse que celle de *Maman Colibri*, ne désarmera pas je crois les détracteurs ! On trouvera peu naturel, immonde, l'abandon de l'héroïne à ce rasta, aux yeux de velours, véritable miroir à alouettes ! C'est vrai, mais hélas semblable situation a pu se rencontrer ! En tout cas, M. Bataille ne nous force nullement à conclure que toutes les femmes mariées sont fatidiquement la proie de courreurs de coeurs et de bancos. Il nous présente un cas, comme le psychophysiologiste nous présente un sujet, psychasthénique, persécuté ou neurasthénique. Au spectateur de conclure avec sa petite morale personnelle.

Le Scandale a trouvé dans les pensionnaires de M. Sylvestre des interprètes hors ligne ! Mme Vera Sergine fut admirable ! M. France fut tout à tour délicatement sensible et vigoureusement dramatique ; MM. Capellani, Numès, Alcover ; Mmes Berry, Noizeux et Grainval ont largement contribué à cette éclatante reprise.

Le théâtre Marigny, imitant la Porte-Saint-Martin qui a repris *Mme Sans Gêne*, a ressuscité *Mme la Maréchale*, l'excellent drame romantique de Lemonnier et Pécaud.

Une troupe homogène assure à ces trois actes une parfaite interprétation, à la tête de laquelle Mme Jeanne Yvon apporte toute sa fantaisie et la sûreté de son talent.

Bernard Shaw va faire longtemps je crois, les délices du public des Champs-Élysées. Tout le monde connaît la fabulation de cette pièce humoristique *Le Héros et le Soldat*, qui servit de prétexte à une délicieuse partition *Le Soldat de Chocolat*.

En entendant la consciente adaptation de M. Augustin et Mme Henriette Hamon, on n'est pas de suite fixé sur le genre de l'œuvre. Le premier



M. Grand, de la Comédie Française, qui vient de mourir.

acte voisine avec le drame, le deuxième est un excellent vaudeville, le troisième est une comédie héroïque dans laquelle la farce agite ses grelots de folie. On est étonné, déconcerté, on s'amuse ou pense même ! C'est de l'humour ! Et comme les acteurs de Gémier ont bien compris la nature hétéroclite de cette farce !

Ils se jouent du public, de l'auteur et d'eux-mêmes.

M. Gabrio, fut étonnant dans le rôle du brave mercenaire suisse. M. Henri Rollan fut héroïque et romantique à souhait ; M. Vallée désolant Petkoff a partagé un succès mérité avec Mmes Yolande Laffon exquise Raïna et Charlotte Clasis une balkanique comiquement excessive.

Le Théâtre de la Renaissance a bien fait d'accueillir *Le Divan noir*, la nouvelle œuvre de M. Edmond Guiraud. Il y a longtemps que cet écrivain de choix et que cet auteur de race, n'avait donné l'occasion de se manifester à ses puissantes qualités dramatiques. Sa nouvelle pièce ne nous a point déçu ; certes le *Divan noir* ne traite pas un sujet particulièrement neuf dans son essence

même ; cette cruelle énigme que M. Guiraud déchiffre avec une maîtrise incroyable est sœur de quelques autres pièces ! Mais qu'importe ! Rappelez-nous Dumas disant d'un débutant en quête du point de départ !... « Un homme et une femme s'aimaient !... Et empressons-nous de reconnaître que rarement une situation dramatique fut présentée avec plus de force et d'habileté ! Ce nouveau succès du Théâtre de la Renaissance, Mme Cora Laparcerie en a sa grande part. Elle fut une épouse douloureusement coupable et adapta étonnamment la souplesse de son talent aux situations diverses et nuancées de son rôle. Mme Carlier a de l'aisance et du naturel ; M. Grelat fut un ministre Don Juan tour à tour calin et ardent et M. Collin montra de l'autorité et de la force dans le personnage de Jean Brassereaux.

L'interprétation d'un ouvrage wagnérien par des chanteurs italiens semble, au premier abord, une chose tout à fait paradoxale, pour cette raison que des artistes stylés d'après la tradition du *Celcanto* doivent être réfractaires à l'austérité de la déclamation lyrique laquelle exige des qualités tout à l'encontre de celles qui sont en honneur dans la péninsule, et qui s'approprient au genre de musique dont les opéras de Verdi restent le plus caractéristique spécimen.

L'annonce de la représentation de *Tristan* par la troupe du Regio, de Turin, a quelque peu surpris, par conséquent, et a créé un grand mouvement de curiosité comme à la promesse d'un tour de force irréalisable.

Disons, sans plus tarder, qu'il a été mené à bonne fin, et que la soirée fut des plus intéressantes, surtout pour ceux qui se souvenaient que Richard Wagner eut un instant l'idée de donner cette œuvre au théâtre italien de Rio-de-Janeiro, sur la demande de l'empereur du Brésil, lequel, en 1857, lui fit faire des propositions très alléchantes, en l'engageant à venir se fixer dans sa capitale.

Au lieu de l'unique représentation de *Tristan* qu'on avait annoncée, il en faudra redonner une série pour répondre aux vœux unanimes du public.

Un tel regain de succès pour cet admirable répertoire démontre que ses rares et premiers admirateurs avaient vu juste, et que lorsque sur son ordre formel *Tristan* fut représenté à Munich, en dépit de toutes les protestations, le jeune roi Louis de Bavière n'était pas si « fol » que ses sujets le donnaient à entendre. Du moins, au milieu de son égarement, l'infortuné souverain avait-il de merveilleuses lueurs ; il en donna la preuve en se faisant le champion du wagnérisme et en contribuant à la création du Théâtre de Bayreuth où, de longues années durant, fut célébré le triomphe de la cause qu'il avait si généreusement défendue.

Rappelons que c'est à Charles Lamoureux que Paris doit d'avoir entendu pour la première fois *Tristan*. Les représentations en furent données au nouveau Théâtre de la rue Blanche et le rôle d'Esolde fut alternativement tenu par Mmes Félix Litvine et Lina Pacary.

Intérim.

PLUS HAUT QUE L'HUMOUR...

Avez-vous remarqué combien il y a peu d'histoires gaies, qui soient vraiment gaies ? Et, au contraire, combien nous laissons une insurmontable impression de tristesse, ou, pis encore, d'ennui ? C'est que l'art d'amuser est des plus difficiles, quoi que semblent en penser une foule d'écrivains doués de plus de confiance en soi que de force comique. Et rares sont ceux qui, délaissant les sentiers battus et rebattus, se sont créé une voie bien à eux, par où il est loisible aux autres de les suivre.

Parmi ceux-là, parmi cette élite de novateurs, Max et Alex Fischer se rangent au premier rang. Qui les voit — et qui ne les connaît ? — comprendrait difficilement que ces deux hommes jeunes pussent avoir un passé littéraire si considérable, si riche d'un avenir fertile. C'est qu'ils ont débuté si jeunes ! Au sortir du lycée — et encore l'un d'eux n'avait-il pas achevé sa philosophie...

Max et Alex Fischer ont créé un genre. Leur manière est bien à eux. Et s'ils ont pu être spirituellement pastichés — dans ce Panthéon des supplices que fut *A la manière de...* — leurs imitateurs, leurs innombrables imitateurs, en ont été pour leurs frais. Ils n'auront jamais fait, ou tenté de faire, que « du Max et Alex Fischer » et, tout bien pesé, n'auront qu'ajouté au renom de ces deux excellents écrivains.

Car Max et Alex Fischer sont des humoristes, mais quelque chose de plus encore. On s'est avisé qu'ils n'étaient pas seulement des écrivains amusants. Des livres tels que « L'Amant de la Petite Dubois », « L'Inconduite de Lucie », « Pour s'amuser en Ménage »..., sont, par l'art avec lequel ils sont construits, par le fond d'observation qu'ils renferment, par leur scepticisme indulgent et résigné, des œuvres d'une rare valeur littéraire, et



MM. Max et Alex Fischer.

qui ont classé chaque jour plus nettement, leurs auteurs au nombre des littérateurs les plus représentatifs de la génération actuelle.

Ces remarques s'imposent au moment où l'éditeur Flammarion fait paraître « La Dame Très Blonde ». C'est un livre dont certains contes sont célèbres, mais qui est moins connu dans son ensemble.

Voilà le genre d'ouvrages dont on peut, dont on doit encourager la lecture.

STATUE VIVANTE

Debout, immobile, intangible et sacrée, elle semble la statue de l'éternelle beauté. Est-ce un marbre antique dont la divine perfection est venue lier à nos yeux émerveillés, ou bien est-ce une forme plus souple et moins lointaine qui s'attarde au milieu de nous ?

Mystère à nos yeux, mystère à nos coeurs ! Vit-elle ? Son regard n'en rappelle aucun autre. Vit-elle ? Ses lèvres closes demeurent silencieuses.

Dans les veines qui sillonnent l'éclatante blancheur court-il un sang avide de donner la vie à une telle merveille ?

Et ces traits d'une idéale pureté sont-ils vraiment un visage, ou sont-ils le miroir d'une immatérielle et céleste vision ?

Vivrait-elle ? Oh ! sa lèvre a souri et sa bouche a frémé ! Et ses yeux, animant le marbre étincelant, ont jeté des feux verts qui brûlent et qui blessent !

Sur la peau trop fine pour en voir le grain fleurissent tout à coup les roses de la vie... Et voici qu'elle respire sous la blancheur des voiles, en ce souffle splendide que jamais rien n'arrête, en ce rythme éternel que bat l'Humanité. Elle vit !

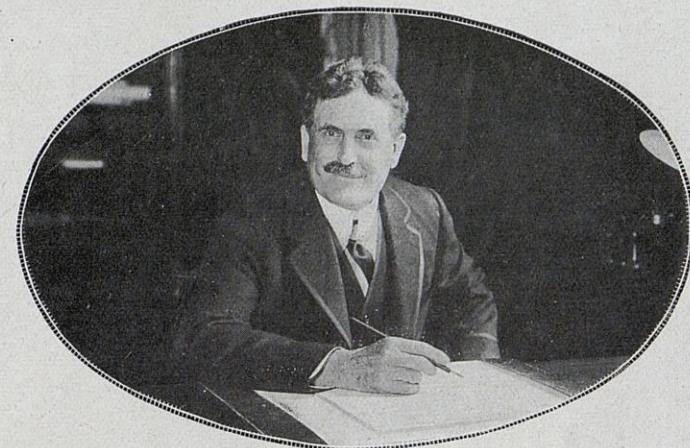
Oui, mais puisque tu vis, ah ! reste inaccessible ! Mets si haut ta splendeur que nul ne puisse l'atteindre, et dans l'orgueil immense de ton unique beauté, reste froide et cruelle comme un marbre glacé !

Jean BARTHOLONI.

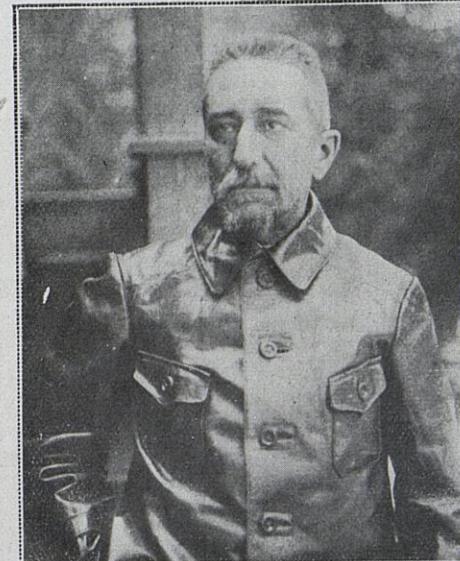


Le Prince André de Grèce, capitaine de cavalerie, dont on avait annoncé la mort au cours des récentes opérations grecques en Asie Mineure.

LE BLOC-NOTES DE LA SEMAINE



M. Myron T. Herrick, qui représenta les États-Unis à Paris de 1912 à 1915, vient d'accepter le même poste que lui a offert M. Harding. L'ambassadeur est prochainement attendu dans notre capitale.



Le général Koslovski organisateur de la résistance anti-bolcheviste à Kronstadt, et qui, depuis la chute de la citadelle, s'est réfugié en Finlande.



Au Congo, M. Augagneur, gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, prononce un discours à l'occasion de la récente inauguration de la ligne Brazzaville-Océan. Mme Augagneur marqua par un coup de pioche le commencement des travaux de construction de la future voie ferrée.



Le Comte de Ganay et Mlle Rosita Bemberg, dont le mariage vient d'être célébré à l'Église St-Honoré d'Eylau. (Cliché Vaillant-Tozy.)



Grâce aux efforts de M. d'Estournelles de Constant, des conférences promenades ont été organisées au Louvre. On voit ici M. Quinones de Léon, ambassadeur d'Espagne et S. A. le Duc d'Albe, écoutant une causerie faite en espagnol par M. Angel Végué y Goldoni, professeur à Madrid.

LES SPORTS

Une des épreuves les plus populaires chez nos Alliés vient de passionner toute l'Angleterre ; c'est le match Oxford-Cambridge, qui se dispute chaque année sur la Tamise. Une foule immense se pressait tout le long du parcours (6 km. 840). La meilleure équipe, celle de Cambridge a gagné, mais pas aussi aisément qu'on aurait pu le croire. Le huit d'Ox-



Le Prince, après sa victoire, est vivement acclamé par la foule.



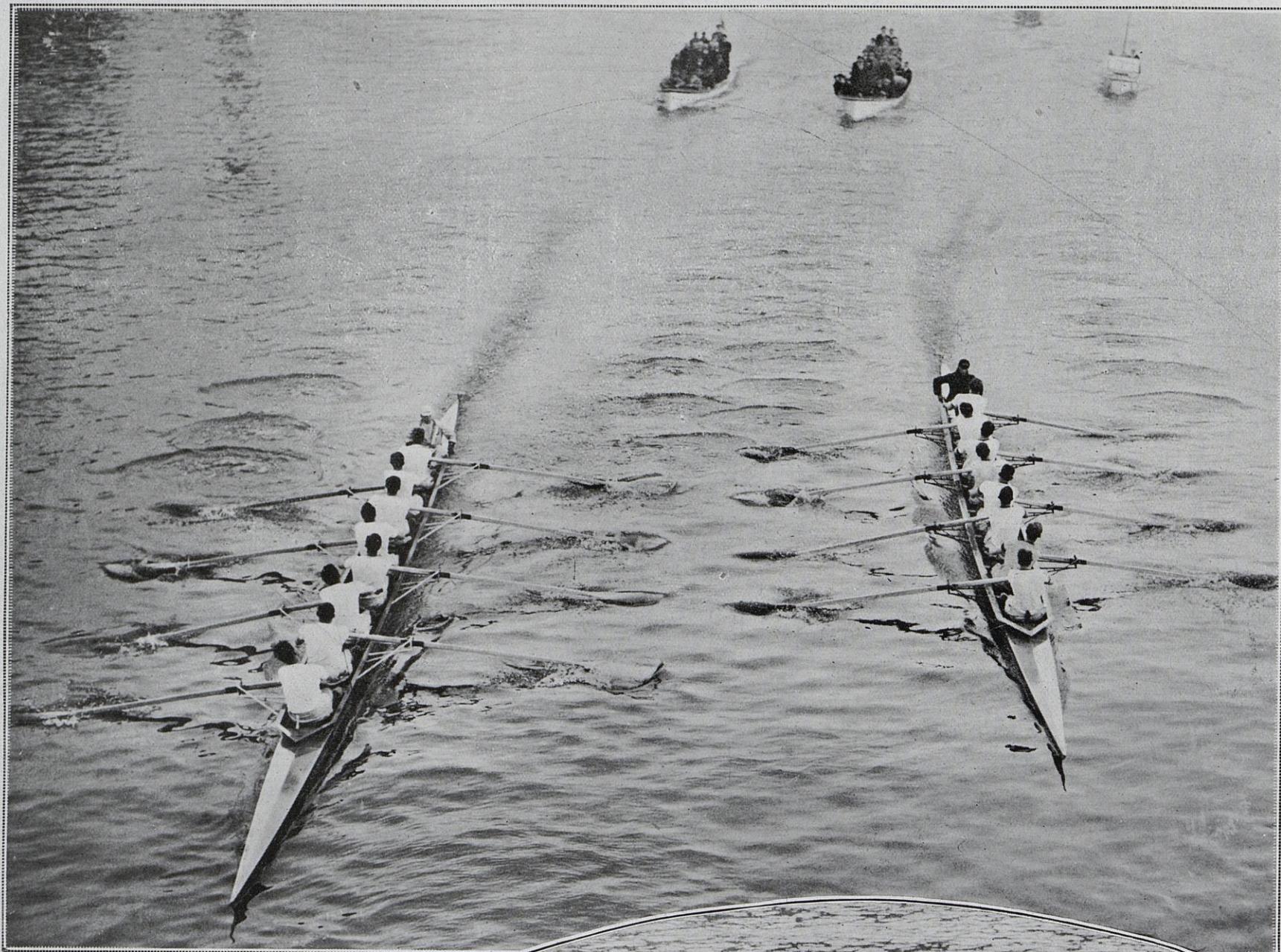
Pour la première fois en Angleterre, un Prince de Calles a fait ses débuts comme jockey. Le futur souverain, monté sur Pet Dog, gagna l'épreuve de Hawthorn Hill. On voit ici dans la tribune le Roi, la Reine et l'héritier du Trône.

ford livra à son redoutable rival une lutte acharnée, réussissant même à mi-course à prendre la tête d'une demi-longueur et ne se laissant distancer qu'en fin de parcours d'environ une longueur.

Les demi-finales du championnat et de la Coupe de France se sont disputées dimanche. Les équipes restant qualifiées pour les finales sont : Toulouse et Perpignan pour le rugby, l'Olympique et le

Red Star pour l'association. Ces matches auront lieu le 17 avril, le 1^{er} à Béziers, le 2^e à Paris.

La course cycliste des six jours, qui a obtenu le plus grand succès, a pris fin dimanche dernier : Serès-Egg, que les belges Aerts-Spiessens serrèrent de près jusqu'au dernier jour, s'adjugèrent la plupart des derniers sprints. Egg pour sa part en enleva douze sur vingt.



Les équipes d'Oxford et de Cambridge à mi-course.

Voici le classement :

1. Egg-Sérès 2.334 points. — 2. Aerts-Spiessens. — 1.837 points. — 3. Dupuy-Miquel, 1.474 points. — 4. Berthet-Billard, 1.427 points. — 5. Verri-Oliveri, 1.397 points. etc.

De valeureux coureurs ont joué de malheur, nous ne citerons que Kauffman, Georget, Alavoine, Léon Buisse et Lemay. D'autres tels le lyonnais Moncorgé se révèlèrent de futurs maîtres cyclistes. Quelques-uns enfin, ont déçu tous les sportmen : Spears, le grand champion, Spears n'a pas apporté à son co-équipier Brocco ses brillantes qualités de fougue et d'endurance.



Les rameurs du huit d'Oxford exténués après l'arrivée.



Sérès et Egg, vainqueurs de la Course cycliste des Six Jours.



Vignaud bat le record de France des 20 km. (1 h. 10 m. 43 s.).

LE MONDE FINANCIER ILLUSTRE

La Réglementation des Bilans.

Aucune règle impérative n'est imposée par la loi française aux sociétés par actions pour l'établissement de leurs bilans. L'article 35 de la loi du 24 juillet 1867 permet à tout actionnaire de prendre, au siège social, communication du bilan et de s'en faire délivrer une copie; aucun texte ne dit ce que ce bilan « résumant l'inventaire » doit être.

Longtemps on s'est imaginé qu'un bilan était une œuvre de pure comptabilité, un problème d'organisation intérieure : question de chiffres, question de fait, ajoutait-on, pour en conclure que le législateur, pas plus que le juge, n'avait qualité pour s'en occuper. Mais la liberté, insuffisamment bridée par la responsabilité des administrateurs, amena des abus et des fraudes et à la suite de krachs financiers, il fallut reconnaître que des rapports de droit naissent du mode même de présentation des chiffres. Combien de principes juridiques peut, en effet, mettre en jeu un bilan, suivant qu'on l'envisage comme un état descriptif des opérations d'une société, comme un compte de gestion, comme un acte servant de base à un partage des bénéfices réalisés ou comme un signe et un titre de crédit !

S'il n'est plus contesté que, dès que des difficultés surviennent au sujet de la sincérité d'un bilan, il appartient aux Tribunaux de rechercher s'il répond exactement à la consistance de l'actif et du passif, il n'en reste pas moins que cette intervention des juges, qui n'a lieu qu'après coup, demeure exceptionnelle et insuffisante. L'absence de règles légales se fait plus vivement sentir aux moments de crise, car on se rend alors compte que sans nuire aux sociétés reposant sur des bases solides, elles auraient été une gêne pour les affaires mauvaises ou vénérables, qu'elles constituaient une garantie à l'égard des actionnaires et du public et qu'ainsi elles protégeraient et consolideraient à la fois le crédit de l'industrie et du commerce.

Jamais n'est apparue plus urgente qu'actuellement la nécessité d'une réglementation des bilans. Le développement considérable des sociétés par actions, la pénétration de leurs titres dans tous les milieux augmentent chaque jour le nombre des personnes intéressées à connaître la situation de ces sociétés. Il faut donc que la lecture d'un bilan ne soit plus une tâche difficile, dont seuls les initiés puissent s'acquitter et que, sans avoir la prétention de la rendre attrayante, elle soit possible et utile, grâce à des points de repère connus d'avance, à des règles générales exigées pour l'établissement de tout bilan.

Mais, en dehors de pareilles règles impératives concernant la rédaction des bilans (I), ne faudrait-il pas de plus en unifier les modes de confection (II) ?

**

I. — Un bilan doit être un *exposé sincère, clair et complet* de la situation d'une société. Ces caractères ne seront réunis que s'il est satisfait à un ensemble de règles générales, simples à poser, faciles à observer.

La pratique comptable a dégagé des habitudes du commerce des principes qui ne sont plus contestés. Personne aujourd'hui ne discute le principe de la distinction des postes essentiels du bilan, ni celui de l'amortissement des valeurs immobilisées, qu'une prudence élémentaire fait suivre par toutes les sociétés, ni le principe de la diminution de l'actif en cas de dépréciation. La réglementation de la confection des bilans trouverait là un aliment important, en consacrant les résultats acquis de la pratique. Elle ne devrait cependant pas se borner à un but aussi modeste que l'affirmation de ces principes. Il conviendrait, sans en arriver à une réglementation stricte, d'en fixer la portée.

L'arbitraire le plus complet règne quant aux modes de séparation des postes du bilan, quant aux procédés d'évaluation des marchandises, des valeurs mobilières et des valeurs de roulement. Est-il exagéré de réclamer sur ces deux points un peu d'ordre, un peu de netteté, pour que le bilan soit une œuvre sincère, claire et complète ?

La séparation des éléments de nature distincte du bilan est une nécessité. Elle est partout admise

au moins pour les postes essentiels. Ainsi l'actif serait réparti en trois rubriques : immobilisations, valeurs disponibles, valeurs engagées, ainsi le capital comprendrait les articles suivants : capital social, réserve légale, réserve statutaire et autres réserves, dettes hypothécaires, autres dettes en mettant à part celles résultant d'effets de commerce. Les expressions employées peuvent différer, mais sous leur diversité, les mêmes choses se retrouvent. La loi devrait adopter certains termes et les définir pour leur attribuer un sens technique, à la manière de la loi anglaise.

Ces postes essentiels comporteraient d'ailleurs des subdivisions, car des confusions doivent être évitées. Les frais de premier établissement, qui ne peuvent être compris dans les frais généraux, ne sauraient renfermer des frais de fabrication ou d'exploitation. Il peut y avoir toute une gamme de réserves extraordinaires, correspondant à des buts profondément distincts : une rubrique spéciale doit être affectée à chaque réserve véritable. Mais des amortissements ne doivent point figurer sous le nom de réserves. Sériez les divers comptes en compartiments propres, c'est permettre de les mieux apprécier séparément et de mieux envisager l'effet de leur regroupement.

D'autre part, il est des postes qui ne sont que provisoires et dont la loi pourrait limiter l'indication à un certain temps. Tel est le cas des frais de premier établissement, rubrique qui est plus ou moins vite appelée à disparaître. Des décrets l'ont déjà reconnu, chez nous, pour certaines sociétés ; ils obligent les sociétés d'assurance sur la vie, les sociétés de capitalisation et les sociétés d'épargne à amortir ces frais en quinze ans au plus. Le code civil suisse va plus loin, il réclame de toute société l'amortissement en cinq ans des frais de premier établissement.

Quant à l'évaluation des articles du bilan, il n'est pas admissible, qu'elle soit laissée à l'arbitraire absolu de chaque société par actions. Rien n'empêche, en effet, une société, suivant son intérêt, de se prononcer pour tel procédé d'évaluation une année, pour en adopter un autre l'année suivante : en temps de hausse, les marchandises par exemple sont évaluées aux cours des mercuriales ; en temps de baisse, au prix de revient, même supérieur aux cours cotés. — Sans exposer ici les divers procédés couramment employés, qui ne peuvent être les mêmes pour toutes les sociétés, parce qu'ils doivent s'adapter à la nature du bilan présenté, comme à la catégorie de société envisagée, — il semble qu'une grande amélioration serait déjà réalisée si, à la suite du bilan, étaient indiqués les modes d'appréciation adoptés pour la fixation des valeurs figurant à son inventaire et si, une fois le choix librement exercé, on se bornait à en exiger le maintien. Cela ne veut point dire que jamais un changement ne serait permis, mais les raisons qui l'amèneraient devraient être fournies.

Une pareille réglementation juridique n'a rien qui puisse effrayer, puisque là où existent des obligations légales relatives au bilan, il n'apparaît point que les sociétés par actions en aient souffert ou s'en soient plaintes. Plusieurs législations européennes ont imposé l'observation de certaines règles de confection des bilans ; elles n'ont entraîné aucun résultat défavorable, et notamment la loi allemande, malgré sa rigueur, n'a pas empêché le développement de la prospérité du commerce et de l'industrie en Allemagne. La loi anglaise est moins exigeante, mais cela tient à ce qu'en Angleterre, les bilans sont soigneusement vérifiés par une organisation heureuse d'experts comptables spécialisés (chartered accountants), auxquels les sociétés sont, en fait et en quelque sorte moralement obligées de recourir pour qu'aucun soupçon ne s'élève sur la sincérité de leurs bilans.

La plus récente loi en la matière, est la loi belge du 25 mai 1913. Elle modifie la loi de 1873-1886 sur les sociétés, dont l'article 62 alinéa 3, nouveau style, porte que « le bilan mentionne séparément l'actif immobilier, l'actif réalisable et, au passif, les dettes de la société envers elle-même, les obligations, les dettes avec hypothèques ou gages et les dettes sans garanties réelles ». La réglementation est très mesurée, du moins on ne

verra plus, en Belgique, cette rubrique : Débiteurs divers, que tant de bilans reproduisent !

Qu'on n'objecte surtout pas, que le secret des affaires en serait compromis ! Nul ne songe à faire des sociétés par actions des « maisons de verre » où tout le monde aperçoive dans leur détail les procédés commerciaux ou industriels employés et découvre les causes du succès, qu'on n'oublie pas qu'un bilan ne doit pas tout dire ! Avec une réglementation suffisante, la moralité du commerce en général ne pourrait que gagner, entraînant plus de confiance et plus de crédit.

**

II. — Mais cette réglementation devrait avoir pour complément l'unification des bilans.

Qu'on comprenne bien ce que signifie cette unification. Elle ne s'accommode pas de l'application à toute société, quel qu'en fût l'objet, d'une formule obligatoire. Comment admettre une solution aussi simpliste en présence de la variété des sociétés par actions ? Disons plus : il serait absurde de vouloir exiger qu'un bilan toujours identique fût dressé par une banque, une compagnie d'assurances sur la vie, une société minière ou une société métallurgique.

Aussi les adversaires de l'unification ont trop beau jeu, quand ils en montrent la rigidité, en supposant qu'un même modèle serait partout utilisé ! En une matière qui n'est que le reflet de la vie, de l'existence d'une société, la diversité des opérations et de l'origine des ressources, la variété des conditions d'exploitation et des moyens de comptabilité sont telles que personne ne pense, à s'en tenir à une formule unique. Qu'on n'exagère pas cependant jusqu'à dire qu'il n'y a pas deux sociétés qui puissent établir le même inventaire. Entre la rigueur et l'insuffisance, il y a place pour un juste milieu.

Les moins hardis laisseront aux sociétés le choix d'un modèle de bilan, mais en réclameront la permanence. A la liberté dans la recherche d'une formule s'ajourrait l'obligation légale, après que le choix a été fait, de classer dans le même cadre les constatations annuelles successives de l'inventaire, résumées dans le bilan.

Il ne faut pas craindre d'aller plus loin et de proposer aux intéressés un modèle avec des variantes, ou plusieurs modèles. C'est le premier parti qu'a pris la loi anglaise, en édictant que « le bilan contiendra un résumé de l'actif et du passif de la compagnie, disposés sous des rubriques, d'après le modèle ci-annexé, ou de la manière qui s'en rapproche le plus, suivant que les circonstances le permettront ». Nos préférences iraient cependant au second parti, qui ne présenterait pas moins de souplesse : l'établissement de quelques modèles-types, s'adaptant aux diverses sortes de bilans, aux principales catégories de sociétés et comportant eux-mêmes des variantes n'offrirait pas de grandes difficultés.

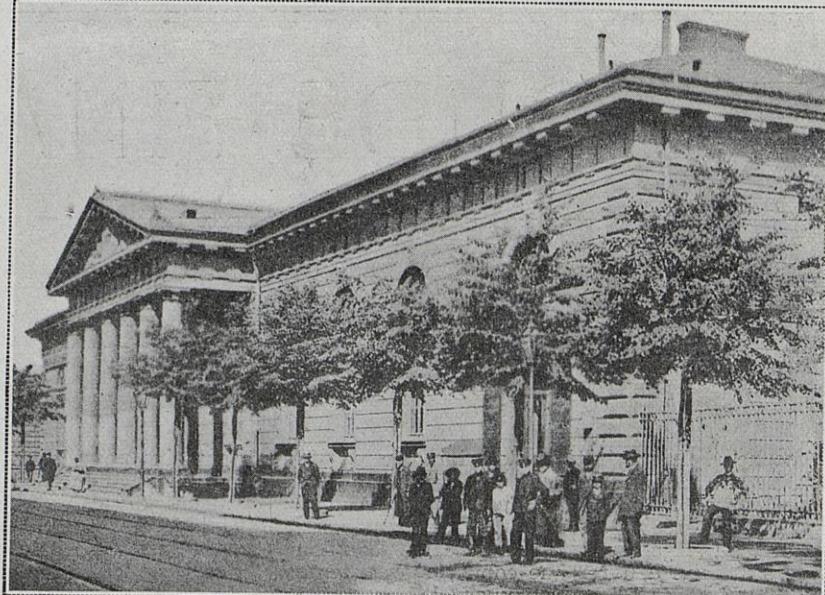
**

La complexité de la vie moderne est telle que tout acte établi pour le public, ou du moins pour un nombre de personnes assez étendu, doit être dressé sur une armature juridique fixe, qui, se retrouvant partout, facilite les recherches et rende possible un examen sérieux. Par là, nous ne prétendons point empêcher les fraudes : elles continueront à se produire par omission, par fausses attributions. La seule réglementation ne suffit pas à assurer l'exécution technique ; elle n'est pas un gage de la correction des opérations elles-mêmes, elle ne rend pas inutile la vérification des écritures. Elle devrait se compléter par la publicité du bilan, sur laquelle l'accord serait vite fait, par le contre du bilan, sur lequel les divergences s'accuseraient. Mais, comme écrit Rudyard Kipling, cela est une autre histoire.

J. HÉMARD.
Professeur à la Faculté de Droit de Paris.



Banque de Varsovie.



Bourse de Varsovie.

Finances Publiques

LES FINANCES POLONAISES

Sous l'ancien régime, la Pologne a toujours entretenu avec la France les rapports les plus cordiaux ; il en a été de même depuis la Révolution. Pendant le premier Empire, des légions polonaises ont combattu sous les aigles de Napoléon Ier en qui les Polonais avaient tout espoir pour la restauration de leur pays. C'est vers la France que s'est tout d'abord dirigé le gros de l'émigration polonaise après les révoltes de 1830, de 1848 et de 1863 ; dans nombre de nos cités, les émigrés polonais ont fait souche après avoir été hébergés dans le pays aux frais du gouvernement qui leur versait des allocations. Au cours de la guerre mondiale, les Polonais ont montré à l'égard des Alliés une fidélité à toute épreuve. D'Amérique et des diverses parties du monde où ils étaient épars, sont accourus des descendants de familles émigrées ; ceux qui ne pouvaient combattre ont soutenu de leurs subsides les légions polonaises.

De cette fidélité à leur pays et à leurs alliances les Polonais ont enfin reçu la récompense ; aux premiers jours de la guerre, un manifeste du tsar leur garantissait le rétablissement de la nation polonaise et ce qu'il n'a pas été donné à l'empereur de Russie de réaliser, le traité de Versailles l'a fait. A coup sûr, le rétablissement de la nation polonaise ne va pas sans difficultés, chaque jour nous fournit une preuve nouvelle de celles que cherchent à susciter les Allemands. Il n'entre pas dans notre cadre d'étudier les méthodes par lesquelles l'Entente fera exécuter les décisions complexes qu'elle a prises à Versailles, aussi bien, se bornera-t-on ici à jeter un coup d'œil sur les difficultés financières au milieu desquelles se meut la jeune République.

**

Lorsque la Pologne est devenue Etat indépendant, les deux tiers de son territoire avaient servi de champs de bataille, il était ravagé et l'on ne disposait point de matières premières ni d'outillage. Tout travail était impossible. De plus, dans la moitié du pays il n'y avait pas d'agents pour percevoir les impôts et assurer à l'Etat la rentrée des revenus nécessaires. A peine la guerre mondiale avait-elle pris fin que la lutte reprenait entre Polonais et bolchevistes, de telle sorte que beaucoup de régions polonaises ont vu jusqu'à quatre fois le retournement des mêmes champs et la destruction des mêmes chantiers de travail.

Dans ces circonstances, le montant des dépenses ordinaires de l'Etat polonais ne représentait que 17 % de ses dépenses totales ; les recettes effectuées suffisaient à peine à assurer les dépenses extraordinaires : dépenses de guerre,

de ravitaillement et de restauration du pays. Le gouvernement a dû s'efforcer tout d'abord de trouver des ressources pour alimenter son budget ordinaire et sa trésorerie.

En 1919 a été institué l'impôt sur les bénéfices de guerre avec taux progressif variant de 5 à 60 % ; quelque temps après a été établi un impôt unique sur la propriété urbaine, les capitaux en espèces, en valeurs mobilières et en créances au taux de 1/2 à 2 % de leur valeur effective ; sur la propriété foncière en raison de son étendue et de son rendement, l'impôt a été fixé au taux de 4 à 15 marks par arpent.

Des relèvements de taxes ont été introduits dans la législation fiscale polonaise au cours du 1^{er} semestre 1920 ; par une loi du 16 juillet a été créé l'impôt sur le revenu qui jusqu'alors n'était pas appliqué dans la majeure partie de l'Etat polonais. Le taux progressif de cet impôt varie de 0,5 à 25 % avec un supplément de 1 à 10 % pour les revenus des personnes physiques dont les revenus dépassent 500.000 marks. La même loi a imposé les biens et les capitaux à raison d'un taux progressif d'environ 1/1000 jusqu'à 1/2 %. En même temps, étaient relevés les droits de successions ; ils partent de 2 % pour atteindre 60 % sur les successions supérieures à 20 millions de marks. Relèvement des droits de timbre et d'enregistrement, introduction de la taxe de luxe, augmentation du prix des produits monopolisés : tabacs et alcools, ont constitué l'effort fiscal des Polonais en 1920. Pour parer aux effets de la dépréciation du change, ils ont élevé le coefficient des droits de douane de 200 à 900 %.

A l'aide de ces ressources, le gouvernement espérait équilibrer son budget ordinaire qui pour neuf mois de l'année 1920, comportait un total d'un peu plus de 8 milliards de marks de dépenses. Quant au budget extraordinaire dont le montant atteignait près de 40 milliards de marks, seules des ressources de trésorerie avaient été prévues en 1920 pour l'alimenter. La situation du peuple polonais étant des plus précaires on ne pouvait songer à lui demander de contribuer pour la totalité à l'équilibre du budget extraordinaire ; force fut au gouvernement de recourir à l'émission de billets de banque. Au 10 août 1920, le montant des émissions à la caisse de prêts polonais s'élevait à 29.365.807.143 marks ; grâce aux emprunts intérieurs, on était en droit d'espérer une réduction de cette circulation. Loin de pouvoir la diminuer, le gouvernement fut obligé de l'accroître ; l'invasion bolcheviste et la lutte contre les troupes de Lénine nécessitèrent de nouvelles dépenses et arrêtèrent la perception des impôts ainsi que les souscriptions aux emprunts intérieurs.

Cette inflation fiduciaire pèse lourdement sur le cours du change polonais ; le mark du pays est avec la couronne autrichienne la monnaie la plus dépréciée qui soit sur les places étrangères. Cette inflation n'est pas au demeurant la seule cause de dépréciation de la monnaie de la Pologne. Sa balance commerciale lui est absolument défavorable. Pour assurer des approvisionnements et des munitions à l'armée durant la dernière guerre contre les rouges de Russie, pour améliorer ses voies

ferrées, le gouvernement a été astreint à de continuels achats à l'étranger. Depuis la signature de la paix avec les bolchevistes, la Pologne est obligée de reconstituer à ses frais son outillage industriel. Les usines, auxquelles durant l'occupation austro-allemande ont été enlevées machines et matières premières, n'ont pas obtenu la restitution de leur outillage ; pour les remettre en marche, la Pologne doit tirer de l'étranger tout ce dont elle a besoin. Il lui faut en outre assurer son ravitaillement, car beaucoup de terres arables n'ont pas encore été remises en culture.

En dehors des impôts institués et des appels à la caisse des prêts, la Pologne a émis des emprunts intérieurs et extérieurs.

En vertu d'un décret du 30 octobre 1918, a été émis un emprunt intérieur à court terme en obligations 5 % de 2 milliards de marks ; la loi du 27 février a autorisé l'émission d'un emprunt de 3 milliards 5 % amortissable en 5 ans et une autre loi du même jour a permis de sortir un autre emprunt de 3 milliards 5 % amortissable en 45 ans. Un nouvel emprunt de 15 milliards a été émis en vertu de la loi du 16 juillet 1920, au taux de 3 %. Cet emprunt a le caractère d'un emprunt forcé : il doit être souscrit par toutes les personnes morales déployant une activité leur rapportant des bénéfices quelconques et, d'autre part, par toutes les personnes physiques dont les biens et les capitaux représentent une valeur dépassant 100.000 marks ou dont les revenus annuels provenant de leur travail sont supérieurs à 36.000 marks.

Enfin par une loi du 16 juillet 1920, le ministère des finances a été autorisé à émettre un emprunt 4 % à lots.

En ce qui concerne les emprunts extérieurs, la loi du 28 mars 1919 a donné autorisation au ministère de contracter un emprunt extérieur de 5 milliards de francs français qui a été souscrit de la manière suivante :

France	388.298.295 fr.
Etats-Unis	2.425.562.404 —
Angleterre	48.612.850 —
Italie	4.869.531 —
Hollande	82.414.000 —
Norvège	29.820.000 —

Le total des obligations extérieures polonaises s'élèvent à un montant de francs de 2.979.577.080.

La situation de la nouvelle République polonaise ressemble singulièrement à celle d'un jeune ménage qui s'établit sans avoir liquide et même avec de fortes dettes ; d'un jeune ménage dépensier, car l'économie n'est pas la principale qualité du peuple polonais. Il faudra à ses gouvernements une forte dose d'énergie et de ténacité pour rétablir la situation financière du pays. L'amitié que de tous temps la France a témoignée à la Pologne ne lui fera point défaut dans les pénibles conjonctures qu'elle traverse ; malheureusement les conditions actuelles de notre propre crédit ne nous permettent guère de traduire autrement que par des souhaits de prospérité le témoignage de notre sympathie pour la Pologne.

Études Financières

LA COMPAGNIE ALGÉRIENNE

La Compagnie Algérienne offre l'exemple, assez peu commun, d'une entreprise qui, s'étant vue obligée, après quelques années de fonctionnement, de renoncer presque complètement au but qu'elle s'était proposé et d'appliquer son activité à une branche différente de l'industrie, rencontre, dans ce nouveau domaine, le succès qu'elle n'avait pu obtenir tout d'abord.

Lors de sa constitution, en 1877, la Compagnie Algérienne avait, en effet, pour objet principal le développement de la colonisation agricole en Algérie, et elle se proposait, en particulier, d'exploiter les vastes terrains qu'elle avait repris de l'ancienne Société Générale Algérienne. Les premiers résultats obtenus par la Compagnie furent assez favorables, mais bientôt son développement fut entravé par les difficultés économiques et financières auxquelles l'Algérie eut à faire face pendant si longtemps après 1880. Aussi se décida-t-elle, vers 1890, à modifier sa politique.

Faisant passer au second plan l'exploitation de son domaine, elle consacra presque tous ses efforts à assurer l'extension de ses opérations de banque. En même temps qu'elle transformait son siège social de Paris en maison de banque, elle élargissait son rayon d'action par la création de multiples agences.

Elle possède actuellement des succursales dans diverses villes de France, notamment sur le littoral méditerranéen, à Marseille, Nice, Cannes, Antibes, etc., et elle a ouvert de très nombreux bureaux en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Auprès de certains de ses bureaux ont été aménagés des docks ou des entrepôts, qui mettent la Compagnie en situation de prêter un concours plus complet à l'agriculture et au commerce des régions où elle est installée. Enfin, elle s'est, d'autre part, intéressée à diverses entreprises minières ou agricoles de l'Afrique du Nord.

La Compagnie Algérienne a ainsi contribué grandement à faciliter les relations commerciales et financières entre la France et les pays soumis à notre autorité ou à notre influence de l'autre côté de la Méditerranée. Aussi bien a-t-elle pris de l'importance au fur et à mesure que grandissait le rôle économique de ces contrées, et son capital, qui était originellement de 10 millions, a été l'objet d'augmentations successives qui le portaient, au commencement de l'année dernière, au chiffre de 100 millions de francs.

**

Comme presque toutes les précédentes, l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Algérienne qui vient de se tenir le 19 courant a enregistré de nouveaux progrès de cette entreprise.

Les bénéfices accusés par le compte de Profits et Pertes de l'exercice 1920 s'élèvent, en effet, à 14.714.000 francs, contre 9.075.000 francs en 1919, soit une augmentation de 5.639.000 francs. Il est vrai que la Compagnie Algérienne, au cours du premier trimestre 1920, a porté son capital de 62.500.000 francs à 100.000.000 de francs par l'émission de 75.000 actions de 500 francs, offertes aux actionnaires au prix de 650 francs ; de ce fait, elle a eu à sa disposition, pendant environ 10 mois, un capital supplémentaire de 47 millions 500.000 francs dont on peut évaluer le rapport à près de 2 millions et demi. Il n'en reste pas moins que le produit net des opérations de la Compagnie Algérienne présente, pour 1920, une augmentation de plus de 3 millions de francs.

Cette augmentation s'est produite, remarquons-le, bien qu'une sécheresse persistante ait fait de l'année dernière, pour l'Afrique du Nord, une année désastreuse. En Algérie et en Tunisie, en particulier, la récolte des céréales a donné à peine 8 millions de quintaux, soit moins de la moitié du chiffre atteint en 1919, qui, cependant, comptait déjà parmi les années médiocres. Quant à la récolte des vins, elle n'a pu, quoiqu'assez bonne, fournir aux colons une compensation notable, en raison du ralentissement mondial des transactions commerciales, qui a provoqué l'immobilisation d'une partie de la production viticole.

Dans ces conditions, la Compagnie Algérienne a vu évidemment diminuer le montant global de ses opérations ; mais les délais et les crédits qu'elle a accordés à sa clientèle pour lui permettre de surmonter les difficultés avec lesquelles elle était aux prises, ont eu pour conséquence d'accroître sensiblement ses profits d'intérêts.

La Compagnie Algérienne s'est donc trouvée en situation, malgré l'augmentation importante de son capital et, par suite, du nombre de ses actions non seulement de maintenir son dividende au chiffre de 60 francs auquel il avait été porté pour 1919, mais encore de l'élever à 65 francs.

Au sujet des dividendes de cette entreprise, il n'est pas sans intérêt de signaler les modifications apportées l'année dernière aux règles statutaires fixant le mode de répartition des bénéfices.

On n'ignore pas que, lors des augmentations successives du capital de la Compagnie Algérienne, les actions nouvelles avaient été, le plus souvent, mises en souscription à un taux comportant une forte prime d'émission. Ainsi, les 65.000 actions émises en 1912 et 1913 n'avaient été offertes aux actionnaires qu'avec une majoration moyenne de 855 francs sur le nominal de 500 francs.

Or, l'intérêt de 5 p. 100 sur les actions, qui constitue une première répartition faite aux actionnaires avant tous autres prélevements, était simplement proportionnel à la valeur nominale des titres, ainsi, d'ailleurs, qu'il est d'usage courant. Il en résultait que les produits des sommes considérables versées à titre de primes d'émission, au lieu de rester exclusivement la propriété des porteurs d'actions, se trouvaient partagés entre toutes les parties prenantes prévues aux statuts, parties qui comprenaient, outre les actionnaires, la Caisse de prévoyance du personnel et les administrateurs.

C'est pour mettre fin à cette anomalie que l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 1920 décida que l'intérêt statutaire de 5 p. 100 serait calculé non plus seulement sur 500 francs par action, mais sur le total obtenu en ajoutant à ce chiffre la part de chaque titre dans l'ensemble des primes d'émission. Mais celles-ci constituent, au bilan, un chapitre s'élevant à 70 millions, dans lequel, par conséquent, chacune des 200.000 actions a une part de 350 francs ; la première répartition aux actionnaires correspond donc à l'intérêt à 5 p. 100 de 850 francs, soit à 42 fr. 50.

Ainsi, les bénéfices de la Compagnie Algérienne n'ont plus à subir de prélevement autre que celui de la réserve légale avant que les actionnaires aient reçu un premier dividende, non plus de 25 francs, mais de 42 fr. 50. C'est là la principale des conséquences des modifications apportées aux statuts de la Compagnie Algérienne ; on se rend compte aisément qu'elle sera appelée à jouer au profit des actionnaires dans le cas où, par suite de circonstances défavorables, les bénéfices de la Société viendraient à descendre au-dessous du niveau actuel.

**

Au contraire de beaucoup de sociétés de banque, la Compagnie Algérienne a traversé presque sans en souffrir, — le dividende a simplement été réduit de quelques francs pendant les exercices de guerre — et sans que sa solidité en soit ébranlée, les graves événements de ces dernières années. De cette période critique, il ne lui reste guère qu'une dizaine de millions de créances moratoires, dont le montant ne cesse de décroître.

Quant à la situation financière actuelle de la Compagnie, que traduit le bilan ci-dessous, elle se présente ainsi qu'il suit :

Bilan au 31 décembre 1920. (après la répartition des bénéfices).

Actif

Caisses et Banques	Fr. 27.902.229
Effets en portefeuille et Bons de la Déf. nat.	384.399.541
Rentes, Actions et Obligations	12.470.868
Avances garanties	96.979.960
Comptes courants et Correspondants	124.495.284
Opérations de change à terme garanties	15.356.250
Immeubles urbains	17.837.409
Immeubles ruraux	4.054.988
Comptes d'ordre et divers	48.391.341
TOTAL	731.887.870

Passif

Capital	Fr. 100.000.000
Primes sur actions	70.000.000
Réserve statutaire	6.629.445
Réserve extraordinaire	12.485.913
Comptes de dépôts	351.478.369
Bons à échéance	28.618.700
Comptes courants et Correspondants	53.239.997
Opérations de change à terme garanties	15.356.250
Effets à payer	5.853.493
Comptes d'ordre et divers	88.225.703
TOTAL	731.887.870

Les exigibilités à court terme, qui comprennent 351 millions de dépôts, 53 millions de soldes crédi-
taires de comptes courants et de correspondants, quelques millions de bons à échéance et d'effets à payer, ainsi qu'environ 14 millions de dividendes et tantièmes, s'élèvent, au total à environ 425 millions.

Or, les disponibilités, constituées par les encaisses et les soldes en banques, d'une part, et, d'autre part, par les effets et bons de la Défense nationale susceptibles d'être réescomptés ou donnés en garantie d'avances, ainsi que par une fraction du portefeuille titres, des avances et des soldes débiteurs, forment un ensemble dont le chiffre ne peut évidemment être fixé avec précision, mais qui paraît bien devoir atteindre un montant voisin de celui des exigibilités à court terme.

La Compagnie Algérienne se trouverait donc en mesure de faire face à ses engagements sans la moindre difficulté, même dans les conjonctures les plus défavorables. Cette situation résulte à la fois de l'importance des réserves, qui viennent, à quelques millions près, doubler le capital de la Société, et du montant relativement peu élevé des immobilisations : celles-ci comprennent à peu près exclusivement 42 millions de prêts hypothécaires, compris dans le poste « Avances garanties », et les 22 millions d'immeubles urbains et ruraux, qui, au surplus, sont portés au bilan pour un chiffre inférieur, suivant certaines estimations, de 15 à 20 millions à leur valeur réelle.

Le portefeuille de titres semble évalué avec prudence. En plus d'une dizaine de millions de rentes françaises, il comprend un certain nombre d'actions de diverses entreprises de l'Afrique du Nord, dont la majeure partie ont un marché suivi et dont la valeur aux cours de la Bourse du 31 décembre 1920 dépasse de 3.126.000 francs le prix d'inventaire.

Aussi bien une diminution des bénéfices de la Compagnie Algérienne paraît-elle être la seule éventualité que puissent avoir à craindre les actionnaires de cette entreprise. Et, il faut bien le dire, si cette éventualité se produisait, elle risquerait, nous semble-t-il, d'entrainer l'impossibilité de maintenir le dividende au niveau auquel il vient d'être porté.

La Compagnie a pour coutume, en effet, de distribuer la presque totalité des produits nets qu'elle accuse à son bilan de fin d'exercice, ainsi qu'en témoigne le chiffre relativement faible des réserves provenant de bénéfices non répartis. Comme il y a tout lieu de croire, par ailleurs, que les amortissements avant inventaire n'ont été que de médiocre importance au cours de cette dernière année, il en résulte bien que le dividende des années à venir est sous la dépendance étroite des résultats que pourront donner les opérations de la Compagnie.



L'Hôtel de la Compagnie Algérienne, à Bordeaux.

A l'Etranger

LETTER DE LONDRES

LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES ANGLAISES

Londres, le 7 avril 1921.

Les résultats de l'exercice financier publiés la semaine dernière démontrent que les estimations budgétaires concernant les recettes et les dépenses ont été plus conformes à la réalité que pour les autres années.

Le total des recettes s'est élevé à £ 1.426 millions, alors que les estimations étaient de £ 1.418,3 millions ; les dépenses se sont chiffrées par £ 1.195 1/2 millions, tandis qu'il avait été prévu £ 1.271 millions.

Les recettes ont été bien inférieures aux prévisions dans un ou deux postes. Ainsi pour les douanes cette différence est de £ 16 millions ; la corporation profits tax n'a rapporté que £ 650.000 contre £ 3 millions d'estimations, soit un déficit de £ 2 1/4 millions.

D'autre part, la nouvelle taxe sur les automobiles a produit £ 7 millions alors qu'il n'avait été prévu que £ 4 1/2 millions de recettes. L'impôt du timbre et la contribution foncière ont également dépassé les évaluations. L'impôt sur le revenu donne, lui aussi, des résultats supérieurs aux prévisions : £ 374 millions contre £ 385 3/4 millions. Au contraire, la taxe sur les bénéfices de guerre n'a produit que £ 219 millions, soit un million de moins que la somme escomptée.

Le seul changement important à noter dans le chapitre des dépenses est que les « supply services », dont le total est de £ 817 millions, sont inférieurs aux estimations de £ 40 millions. Le Land Settlement n'a nécessité que £ 7 millions de dépenses contre £ 12 millions prévues. Le total des dépenses est de £ 1.195 1/2 millions. Il y a un excédent de £ 230 millions.

La Dette Flottante est de £ 1.275 millions qui se répartissent en £ 1.121 de Bons du Trésor, et £ 154 d'Avances par Voies et Moyens. L'année dernière cette dette était de £ 1.312 millions ; elle n'a donc été réduite que de £ 37 millions alors que M. Chamberlain espérait pouvoir la diminuer pendant l'année financière de 70 millions de livres.

Les Bons du Trésor créés spécialement pour réduire la Dette Flottante ont fait rentrer £ 22 1/2 millions.

Des War Loan Stock, Victory Bonds, National War Bonds ont été offerts en paiement de la taxe sur les successions et de diverses autres taxes pour un montant de £ 76 1/2 millions.

59 1/4 millions de livres de la portion britannique de l'emprunt franco-anglais émis aux Etats-Unis ont été remboursés. On a également remboursé £ 28 1/4 millions, de Bons du Trésor ; les autres dettes extérieures ont été réduites de £ 46 3/4 millions.

LES NOUVELLES ÉMISSIONS

Le total des nouvelles émissions effectuées pendant le dernier trimestre est bien inférieur au chiffre du capital souscrit en 1920.

Pendant les trois derniers mois, ce chiffre est de £ 64 1/4 millions, se divisant en £ 15 1/2 millions prélevés par le gouvernement, £ 7 1/2 millions par les Local Loans, £ 3 3/4 millions par les Bons du Trésor et plus de £ 3 millions par les National Savings Certificates. En 1920, ces prélevements avaient atteint pour le dernier trimestre un total de £ 73 1/4 millions, et pour le premier £ 135 millions.

Pendant cette dernière période, du reste, le public très avide de spéculation souscrivait avec la même facilité aux bonnes et aux mauvaises émissions. Mais, c'est avec une certaine défiance que les capitalistes ont accueilli les émissions lancées dernièrement. Celles effectuées pour les besoins du pays ne se sont élevées qu'à £ 40 millions contre £ 120 millions l'année précédente. Les placements de capitaux à l'étranger sont passés de moins de £ 3 millions à £ 11 1/2 millions.

Il semble donc que le marché de Londres reprend sa place comme prêteur du monde entier.

Les principales émissions effectuées pour les besoins de l'industrie en Angleterre sont constituées par des obligations de la Compagnie Cunard, de Lever Bros, et de la Dunlop Rubber Company. Ces deux derniers titres n'ont eu qu'un succès relatif.

États-Unis

L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER

Les résultats financiers des chemins de fer Américains pendant le mois de janvier sont peu satisfaisants. Les statistiques du Bureau of Railway Economics, établies d'après les indications four-

nies par les 143 compagnies principales, représentant plus de 75 % du total des voies exploitées, accusent un déficit dans les recettes nettes de 3.120 000 dollars environ, défaillance faite des impôts et redevances. Au mois de janvier 1920, ces recettes s'étaient élevées à 42.751.000 dollars.

Pendant le mois de décembre 1920, les bénéfices de toutes les compagnies ont été de 10.225.000 dollars, ce qui représente une diminution de 25 % sur le chiffre de 1919.

Les Recettes générales pour le mois de janvier 1921, se chiffrent à 370.223.000 dollars, sont inférieures à celles de janvier 1920 de 21.000.000 de dollars environ, soit de 5,4 %.

En rapprochant les statistiques correspondantes à la période qui a précédé le contrôle de l'Etat de celles publiées pendant les 26 mois où s'est exercé ce contrôle, et enfin de celles donnant les résultats obtenus depuis les 10 mois où les chemins de fer sont passés sous le contrôle des compagnies, on constate des différences frappantes. Par exemple, les bénéfices généraux sont passés de 4.014.142.172 dollars en 1917 à 6.234.040.000 dollars en 1920, alors que les revenus nets d'exploitation tombaient de 934.068.770 dollars en 1917 à 62.264.421 dollars en 1920, soit une diminution très importante de plus de 871.000.000 dollars pour une période de trois ans. Le rapport d'exploitation s'est élevé de 66 % environ en 1917 à 93 1/2 l'année dernière. Le total des salaires, était de 1.739.482.142 dollars avant que l'Etat ne prenne le contrôle des chemins de fer, il a passé à 2.600.000.000 de dollars en 1918. En 1919, il a subi une nouvelle augmentation de 200.000.000 de dollars environ et enfin a atteint 3.600.000.000 de dollars en 1920. L'augmentation en trois ans est donc de 1.860.000.000 de dollars en chiffres ronds.

Les dépenses occasionnées par le paiement des intérêts, c'est à dire les redevances dues au capital, qui étaient de 419.000.000 de dollars en 1917, soit le quart du total payé aux ouvriers, se sont élevées rapidement en 1920 à 475.000.000 de dollars. L'année dernière le chiffre des salaires a été de huit fois supérieur à ce dernier total. Les dividendes distribués sont passés de 320.000.000 de dollars en 1917 à 278.000.000 en 1920.

L'intérêt payé sur la dette non consolidée, constituée par des effets à court terme et des prêts bancaires consentis à un taux bien plus élevé que pendant les années précédentes, a été plus de trois fois supérieur en 1920 à celui payé en 1917.

Par suite de la diminution du trafic dû au ralentissement des affaires, les nouveaux tarifs de voyageurs et de marchandises mis en vigueur le 1^{er} septembre n'ont pas produit tout ce qu'on escomptait. Le public s'oppose à une nouvelle augmentation de tarifs dans les circonstances actuelles, surtout tant que les salaires restent fixés sur les bases établies pendant la guerre.

La réduction des salaires est de plus en plus envisagée. C'est le Railway Labour Board qui sera chargé de régler cette question au moins pour les réseaux les plus importants et peut-être pour tout le pays. Au cas où les conférences entre les directeurs des compagnies et les ouvriers n'aboutiraient pas, ceux-ci doivent, suivant les termes de la loi, être secourus par le Labour Board, en cas d'insuffisance des salaires.

La plupart de ces conférences ne se sont pas encore ouvertes. L'on doit considérer comme une indication intéressante, le refus des employés non spécialisés du New York Central Railway d'accepter toute diminution ; il est certain que dans les autres Compagnies les cheminots seront également hostiles aux réductions importantes proposées par les directeurs.

Si elles étaient acceptées, les augmentations autorisées par le Labour Board en juillet dernier seraient annulées. En attendant, l'« Interstate Commerce Committee » du Sénat mène une enquête sérieuse sur la situation des Chemins de fer dans tous les Etats-Unis, en particulier sur les résultats obtenus par les Compagnies depuis la cessation du contrôle de l'Etat.

Allemagne

LES FINANCES ALLEMANDES

Le bilan de la Reichsbank au 15 mars donne les indications suivantes :

Le portefeuille passe à 59.398.423.000 marks, soit une augmentation de 4.170.000.000 marks ; les dépôts sont en plus value de 5.094.843.000 marks. Leur total est de 20.967.890.000 marks. Les billets en circulation ont diminué de 423.069.000 marks. Leur chiffre actuel est de 67.484.759.000 marks. Les « Kassenschein » en totalisant 10.393.800.000 marks fléchissent de 261.600.000 marks.

La Bourse a été assez réservée : pas de changements importants vers la hausse ou vers la baisse, sauf le 14 où elle s'est monté ferme et active.

D'après l'index de la *Frankfurter Zeitung*, les cotations de 10 emprunts et de 25 valeurs marquent une baisse de 13.684 à 13.647. L'index moyen pour ces mêmes valeurs est de 155, l'index number servant de base étant fixé à 100 le 1^{er} jan-

vier 1920. Le plus haut point atteint a été 194 le 8 janvier 1921.

Les valeurs métallurgiques et charbonnières de Silesie ont été particulièrement actives par suite du vote de plébiscite. Par contre, la baisse des valeurs analogues de Rhénanie a entraîné dans ce mouvement les actions de l'industrie et de l'automobile. Les valeurs de potasse sont en déclin également à la suite des difficultés que rencontre le marché intérieur pour la vente de ce produit.

Le compte rendu annuel de la *Berlin Handels-gesellschaft*, la première banque qui publie son bilan, a fait monter les valeurs de cette catégorie. La *Disconto Gesellschaft* a progressé de 10 %. L'emprunt de guerre 5 % reste inchangé à 77,50, le *Reichsanliche* passe de 68,30 à 68,25, le 3 1/2 de 66,40 à 66, le 3 0 % de 67,30 à 67, ; le 4 0 % colonial progresse de 69,50 à 70 et de *Savings* et *Premium Loan* reste stationnaire à 83,90.

LE MARCHÉ DE LONDRES

Suivant la *Banker's Magazine* la valeur marchande des 387 titres a baissé de £ 5.818.000 entre le 18 février et le 18 mars. Cette baisse résulte des opérations effectuées sur les valeurs de premier ordre et sur les chemins de fer anglais, alors que les titres des chemins de fer étrangers et coloniaux, les pétrolières, les mines et les valeurs industrielles sont restés stationnaires.

Depuis la réouverture de la Bourse qui a suivi les vacances de Pâques, les différents marchés sont fortement impressionnés par la crise industrielle. Les mouvements des prix font entrevoir une baisse prochaine du taux de la Banque d'Angleterre. Mais on croit au Stock-Exchange à une reprise prochaine des affaires qui doit suivre l'amélioration du marché monétaire. Le trait dominant du marché, la semaine dernière, a été l'animation qui s'est manifestée dans le compartiment des chemins de fer anglais ; ce mouvement a été conduit par les valeurs du Lancashire et Yorkshire et London and North Western à l'annonce que la fusion des deux compagnies avait été décidée. On ne connaît pas encore les bases de cet arrangement ; mais le marché semble déjà persuadé que si ces deux compagnies réunissent leurs moyens cette opération sera favorable aux intérêts des actionnaires. Dans tous les cas, il ne peut en résulter qu'une réduction des frais d'exploitation.

Sur le marché des valeurs Sud-Africaines un sentiment de lourdeur vient de se manifester ; on croit que la fermeture de plusieurs compagnies a eu pour résultat de renvoyer 10.000 ouvriers. Les valeurs diamantifères toutefois sont presque inchangées.

Le marché ne s'est pas encore ressenti de la grève des mineurs, et des suites qu'elle peut avoir, mais les affaires sont loin d'être actives. En général, les cours ont un peu fléchi ; cette baisse s'est manifestée particulièrement dans les compartiments où la spéculation entre en jeu, c'est-à-dire sur les valeurs ferroviaires et pétrolières.

Les Fonds d'Etat sont fermes, sauf le War Loan 4 % et le Funding Loan qui sont légèrement en régression. Les Fonds d'Etats Etrangers sont également assez soutenus, par suite de la fermeté des changes.

Le marché des valeurs de transport, la menace d'une grève des cheminots provoque une forte baisse.

Les valeurs industrielles sont calmes ; les pétrolières sont assez offertes ; la Mexican Eagle, la Shell, la Royal Dutch et la Burmah rétrogradent. Le marché des Kaffir est calme.

Le marché monétaire est resté resserré jusqu'à la fin de l'année financière ; mais au commencement du nouveau trimestre, des remboursements importants venant de plusieurs endroits ont facilité les opérations. Malgré que la Banque d'Angleterre ait encaissé de fortes sommes, les conditions de ce marché sont cependant plus aisées, comme on l'avait prévu.

À la suite de la gravité de la crise industrielle, la réduction du taux officiel semble un peu retardée. Le marché de l'escompte est calme ; les demandes en papier à échéance éloignée sont moins nombreuses, en raison des difficultés résultant de l'arrêt de la production minière.

Le bilan de la Banque montre l'importance des prêts consentis par la Banque au marché, car le poste « Autres valeurs » monte de 12 millions de livres. Les billets en circulation augmentent de £ 300.000, et les Currency Notes de £ 1.500.000 par rapport aux chiffres de la semaine dernière. Leur total est de 6 millions de livres, supérieur au chiffre d'il y a quinze jours.

La grève a eu une répercussion immédiate sur les changes qui s'améliorent presque tous. Le dollar qui a coté 3,94 la semaine dernière est tombé aux environs de 3,91, alors que le franc est très ferme. La lire s'est bien améliorée, et la drachme est aussi en progrès marqué. Les transactions ont été nombreuses sur la roupie.

On constate un raffermissement des changes des pays de l'Est.

Cette rubrique ne comprend aucune publicité financière.

Monsieur !...

Portez la

CEINTURE

anatomique pour hommes

du **D^r NAMY**

Élastique, Élégante
Amaigrissante

Recommandée à tous, particulièrement à ceux qui commencent à prendre du ventre, ainsi qu'aux sportsmen, automobilistes, etc. Combat l'obésité, soutient les reins, assure rectitude du torse, port élégant, bien-être absolu.

Tissée sur mesure en un nouveau tissu élastique entièrement ajouré.

Lisez l'intéressante Notice illustrée sur la « Cinture du Dr Namy », adressée gratuitement sur demande par les Établissements A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris.

En vente : aux Établissements A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, et dans toutes les bonnes maisons de tisseaux, Paris, Province, Etranger.

Gros : MANUFACTURE MODERNE 40, Rue Louis-Blanc, Paris.

PRINCE DE LA BOUCHE



Photo
H. Manuel
Paris

Dentol, prince de la bouche et des dents, depuis que je me sers de toi
j'aime toujours sourire.

Le Dentol (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement anti-septique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raf-fermant les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19 rue Jacob, Paris.

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris un franc en timbres-poste en se recommandant du « Monde Illustré » pour recevoir franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de Dentol, une boîte de Pâte Dentol, une boîte de Poudre Dentol et un échantillon de Savon dentifrice Dentol.

CHAMPAGNE

Mercier

EPERNAY

AGENTS DÉPOSITAIRES

PERRE & BEAUJEU, 20, Boulevard Poissonnière, PARIS

LIVRAISON A DOMICILE

Téléphone : CENTRAL 11-48.

C'est sur la bicyclette

Alcyon

que FABER
LAPIZE
GARRIGOU
DEFRAYE
ONT GAGNÉ LE

TOUR DE FRANCE

et ils ne l'ont gagné que lorsqu'ils montaient

— “ALCYON” —

la marque qui crée les champions

Usines Alcyon : Courbevoie. — Agents partout

ÉCHOS

Le Monde Nouveau.

Avant chaque mois, le Sommaire du "MONDE NOUVEAU" devient plus abondant et plus varié. Ainsi dans le numéro de mars, qui vient de paraître, nous trouvons comme articles politiques : *Les Mandats coloniaux au Togo et au Cameroun*, par M. Ernest HAUDOS, député de la Marne ; *L'Arbitrage obligatoire devant le Parlement*, par M. Paul de CASSAGNAC, député du Gers ; *Les Défaillances de notre politique russe en 1918*, par M. François DENJARDIN, agrégé de l'Université ; la partie financière avec l'étude de M. Gaston JÉZÉ, professeur à la Faculté de Droit de Paris : *La crainte de la Banqueroute est-elle fondée pour certains Etats ?* La littérature est brillamment représentée par M. Gabriel FAURE, avec *Mon Lycée* ; une étude judicieuse sur l'auteur des *Heures d'Italie*, par M. André DUJET ; *Le Fou aux Cochons*, conte roumain, de M. Adolphe ORNA ; *L'Exotisme dans la littérature moderne*, par M. BOISYVON-DORSENNE ; *L'Evasion spirituelle*, poèmes de M. Antoine ORLIAC ; un article sur le poète *John Gould Fletcher*, par M. André FONTAINAS. Nous lisons encore dans ce riche sommaire le nom du Comte Léon TOLSTOI fils, qui signe une intéressante enquête sur une *Ligue des penseurs* ; *Feuilles de route en Hollande*, par M. Léon CLARETIE ; *Le Péripole indien* par le Major-Général Sir George YOUNGHSBAND ; de M. Camille PIRROLLET : *Les Troupes portugaises à la bataille de la Lys* ; *La Conception théâtre de M. A.-J. Balfour*, par M. Gustave RODRIGUES, agrégé de l'Université ; *Prague, chef de voûte de l'Europe centrale*, de M. Philéas LEBESQUE ; *Constructions artificielles et nécessités concrètes*, par M. René PUPIN. N'oublions pas la suite de *Salivard 1er*, roman de M. Paul LOMBARD ni les si intéressantes chroniques de MM. L. BLUMENFELD, Maurice BOURGEOIS, J. ERNEST-CHARLES, Georges GROMAIRE, Gustave KAHN, Maxime KESSLER, Lieutenant-Colonel MAYER, Henri DE MONTFORT, Jos. VATTIER, etc.

42, boulevard Raspail, Paris (7^e). Tél. : Fleurus 27-65

Billets de Nice.

Les étrangers et même les Français qui reviennent actuellement de Nice en rapportent un joli souvenir, un souvenir aussi joli que la ville elle-même : une récente coupure de cinquante centimes.

D'un côté, le mer profonde et bleue, d'où un pêcheur tire son filet ; de l'autre, une Niçoise qui cueille des oranges dans un décor qu'on croirait d'opérette, tant la nature a comblé ce pays.

Ce sont deux belles images, et si gaies, parmi la morne collection des coupures qui circulent en France, qu'il est bien difficile de ne pas être un peu confus en songeant à cette étiquette décollée qu'est notre billet de deux francs.

(Le Gaulois, 15 mars 1921.)

L'art d'être aimée.

C'est l'art d'être toujours jeune et belle, les Parisiennes le savent, c'est pourquoi elles ont voué à la Véritable Eau de Ninon une éternelle fidélité. C'est à cette Eau merveilleuse de la Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre, Paris, qu'elles doivent leur longue jeunesse et leur beauté : teint toujours frais, peau douce et veloutée sans une ride.

Leur reconnaissance ne fait aussi que croître pour l'Extrait Capillaire des Bénédictins du Mont Majella qui les a dotées d'une splendide chevelure, en nourrissant les racines et les faisant pousser longs et fournis. Le dépôt est chez l'administrateur E. Senet, 26, rue du 4-Septembre, Paris.

REBUS

Solutions justes du Rébus N° 3300.

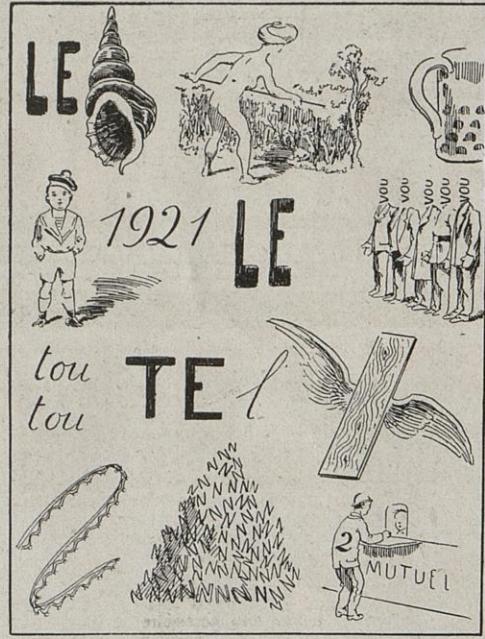
Il devient nécessaire de réglementer la vente des armes à feu.

Ille — 2 vient — nécessaire — deux règles — mante — aile — a — vente — dés — armes — a — feu.

Solutions justes du rébus du n° 3300.

Les rétamés du Café du Centre, Lure ; Chauchard, Café de Paris, Ambert ; Marcel Lyon, Café du Commerce, Compiègne ; Les Davinafrés du Café de l'Europe, ve Brive, Brioude ; Les énervés du Café de la Barre, Nevers ; Lou et Loute à Paris ; Les biberons du Café de la Poste, Moissac ; Central Hôtel Thouars ; Le devin d'Agences ; Persévérance et Confiance ; L'édifice du Café de France, Vichy ; Les cédipes du bar provençal, Marseille ; Les énervés du Café de l'entrée, Angers ; Baroulon Club, Café Bonnet, Romans-sur-Isère ; Les dégustateurs de la gentiane Bonal, grand bar des arènes, Nîmes ; Marcel R. grand Café du Commerce et de Tourny, Bordeaux ; le dompteur du Café de l'Hôtel de Ville à Fribourg ; L'édifice du Grand

Balcon ; Bayonne ; Rhu-Phob, Hôtel Terminus, Decazeville ; la lumière du Café Pujol, Toulouse ; Laure AN ; Tapenat, rue Peloux, Valence ; Mme Bona, Bordeaux ; La quadrette des as à la maine du Café de l'Europe, Vichy ; Escamille, grand Café Glacier, Valence ; Les chercheurs du Café des Arts, Tarascon ; Carmen Cassagne, Bordeaux ; Le chasseur du Café Terminus, Carcassonne ; L'Antidiluvia à Chateauneuf ; Jo de la Taverne, Thionville, Moselle ; Martin l'ex-Méhari, Café du Commerce, Bordeaux.



CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Les Châteaux de Touraine et du Blésois en automobile.

Quatre circuits au départ de Tours (Place de la Gare). Deux circuits au départ de Blois (Place Victor-Hugo). du 1^{er} mai au 9 octobre 1921 (1).

A. — Tours, Loches, Chenonceaux, Amboise, Tours (Prix par place : 38 francs).
B. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Chinon, Ussé, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours (Prix par place : 35 francs).
C. — Tours, Chenonceaux (par la vallée du Cher), Amboise (par la forêt), Tours (Prix par place : 25 francs)

D. — Tours, Villandry, Azay-le-Rideau, Langeais, Cinq-Mars, Luynes, Tours (Prix par place : 20 francs).

I. — Blois, Cheverny, Chambord, Blois (Prix par place : 20 francs).
II. — Blois, Chambord, Cheverny, Chaumont, Blois (Prix par place : 28 francs).

Pour les jours de mise en marche, consulter le Bureau spécial du Service automobile, 8, boulevard Béranger, Tours.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Etablissement temporaire entre Paris, Pau, Biarritz et Hendaye du train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent ».

Ce train, exclusivement composé de wagons-lits et avec Wagon-Restaurant entre Paris et Saint-Pierre-des-Corps circulera du 16 mars au 16 avril inclus au départ de Paris et du 17 mars au 17 avril inclus au départ d'Hendaye et de Pau.

Allez : Paris-Quai d'Orsay départ 19 h. 01. — Pau arrivée 7 h. 37. — Biarritz-Ville arrivée 7 h. 27. — Hendaye arrivée 7 h. 49.

Retour : Hendaye départ 22 h. 15. — Biarritz-Ville départ 22 h. 37. — Pau départ 22 h. 11. — Paris-Quai d'Orsay arrivée 11 h. 20.

Correspondance à la Frontière avec les trains Express de ou sur Madrid.

Renseignements et location à la gare de Paris-Quai d'Orsay, à l'Agence Orléans-Midi, 16, boulevard des Capucines, Paris, ainsi qu'aux Agences de la Compagnie des Wagons-Lits.

Nota. — Pendant la période de circulation du train de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent » les trains rapides 23 P. O., 11 Midi — 10 Midi — 24 P. O., circulant entre Paris, Biarritz et Hendaye, ne comprendront aucune place de luxe.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Services P.-L.-M. d'excursions par autos-cars. dans la Forêt de Fontainebleau.

La Compagnie P.-L.-M. reprendra, à partir du jeudi 24 mars et jusqu'au 2 novembre 1921, ses services d'excursions dans la Forêt de Fontainebleau.

Ces services, en correspondance directe avec les trains de et pour Paris, comprendront deux circuits quotidiens : l'un, dans la matinée, pour la visite de la partie Nord de la Forêt, l'autre, dans la soirée, pour la visite de la partie Sud de la Forêt.

Indépendamment de ces deux circuits quotidiens, un troisième circuit périodique comportant la visite de toute la Forêt avec arrêt à Barbizon pour le déjeuner, sera mis en marche les jeudis, dimanches et jours fériés à toute époque de la saison, et en outre, les lundis et samedis pendant les mois de juillet, août, et septembre.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

VOYAGES AU MAROC

1^{er} Par Bordeaux-Casablanca.

Billets directs simples des trois classes de Paris-Quai d'Orsay, Orléans, Tours, Limoges et Gannat pour Casablanca et vice-versa, avec enregistrement direct des bagages des villes ci-dessus pour Casablanca.

Validité des billets simples, 15 jours.

Traversée en trois jours.

La Compagnie d'Orléans a ouvert à Casablanca, 4, rue de l'Horloge, une Agence officielle où l'on trouve des billets au départ de Bordeaux pour toutes destinations des grands réseaux français et où l'on enregistre directement les bagages pour les mêmes destinations.

2^o Par l'Espagne et Tanger.

C'est la voie offrant la plus courte traversée maritime (3 heures seulement entre Algésiras et Tanger avec services quotidiens).

Entre Paris et Algésiras, via Bordeaux-Madrid et vice-versa billets directs simples et d'aller et retour avec enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser notamment à l'Administration Centrale de la C^{ie} d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris, à son Agence, 16, Boulevard des Capucines et aux diverses gares intéressées.

CHEMINS DE FER DE L'EST ET DU NORD

LES CHAMPS DE BATAILLE DE FRANCE

Alsace, Vosges et Lorraine, Hauts-de-Meuse et Argonne, Champagne et Soissonnais, Noyonnais et Picardie, Artois et Flandre.

Une brochure de 80 pages, illustrée de nombreuses photographies des régions dévastées, vient d'être éditée par les Compagnies des Chemins de fer de l'Est et du Nord.

Cette publication, sous une couverture artistique, comporte :

1^o Un aperçu topographique, suivi de la narration succincte des principales opérations militaires dans leur ordre chronologique, depuis l'agression allemande jusqu'à l'armistice de Novembre 1918.

2^o Une nomenclature des localités principales ou champs de bataille cités dans le texte, avec désignation des gares les plus voisines.

3^o Une carte du front.

En vente au prix de 2 francs dans les bureaux du Service Commercial de la Compagnie de l'Est et dans les Bibliothèques des gares de tous les réseaux et dans celles du Métropolitain.

Envoi par poste recommandé, sur demande accompagnée de 2 fr. 55 en mandat ou bon de poste, adressée à M. l'Inspecteur Général des Services Commerciaux des Chemins de fer de l'Est, 13, rue d'Alsace, à Paris (10^e).

CHEMIN DE FER BELGE

Office en France : 32, rue de Richelieu, Paris. — Envoi gratuit de notices indiquant les billets de chemins de fer convenant aux touristes français qui désirent visiter la Belgique. — Au surplus, dès réception de 1 fr. 50 (timbres ou mandat-carte), l'Office envoie un beau Guide en Belgique, 164 pages 80 vues, carte coloriée, hôtels et billets, description des villes et curiosités, histoire de la Belgique, etc.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

S'adresser à l'Office Spécial de Publicité pour MM. les Officiers Ministériels : 23, Bd des Italiens, Paris

PROPTÉ de LA BOUCAUDERIE comprend de maître et communs, gd. parc, bois, potager, gde pièce d'eau. Contee 8 Ha dont 3 Ha 30 clos, à SAINT-ARNOUlt (S. et O.) traversée par rivière Reinard en face gare en construction ligne Paris Chartres, 45 kil. Paris. A vendre aux enchères le 17 avril, 2 h. étude M^e Mugnier not. à Saint-Arnoult. M. à p. 100.000 fr. S^{adr}. MM. Villet av. Rambouillet et Mugnier not., dép. cal. des ch.

Vente au Palais à Paris le 23 avril 1921 à 2 h.

HOTEL PARTICULIER, 29, RUE DE PRONY LIBRE DE LOCATION. Mise à M^e Goirand et Thorel, avoués, Lardy, notaire.

Maison RUE DU BAC, 19 et R. de Verneuil, 35. d'angle à l'angle de la Rue de Verneuil, 35. Cont. 322 m. Rev. br. 24.450 fr. M. à p. : 400.000 fr. S^{adr}. S^{adr}. M^e Vigier, not., 18, r. des Pyramides.

A VERNON (Eure) Belle propriété d'agréable vente au bord de l'Eure. Bien parfumé, confortable, garage, parc 4.000 m. tr. bien dessiné et boisé. Jolissance immédiate. S^{adr}. p^r rents, à M^e Coulon, not., à Vernon et p^r trait. M. Emile Beer, 77, bd Malesherbes, Paris. T. W. 50-21.

HOTELS RECOMMANDÉS

PARIS HOTEL LOTTI "L'HOTEL ARISTOCRATIQUE" Rue de Castiglione, Tuilleries

BRIDES-LES-BAINS (Savoie) Le CARLSBAD Français

LE ROYAL HOTEL Ouvert en 1919. (F. LAFONT, propriétaire). — Situation élevée, éloignée des torrents, vue unique. 100 chambres avec eaux courantes, appartements avec salons, bains et W.C. privés, Parc et véranda.

Annexe Pavilion Hotel Lafont même confort.

Même Direction, Gd Hotel des Baigneurs, attenant au Parc du Casino. Grand jardin. Autobus des hôtels. Gare Moutiers-Salins.

La Revue de la Semaine

ILLUSTRÉE

Directeur : Fernand LAUDET, Membre de l'Institut.

SOMMAIRE du N° 8 du Avril 1921:

Jacques PIOU : Albert de Mun et le ralliement, André BEAUNIER : Joseph Joubert et les romans. Henriette WALTZ : Le Saint du Ravin (fin).

Louis MADELIN : A travers l'histoire. Léandre VAILLAT : Lettre à une cousine qui n'avait pas vu le salon des artistes décorateurs.

LA VIE DE LA SEMAINE

La Semaine Illustrée

Les revues Françaises, par Etienne CHARLES Bibliographie Revue des faits de la Semaine.

Abonnement : 46 fr. — Le n° : 1 fr. 50.

AU LOUVRE
PARIS
MARDI 12 AVRIL
EXPOSITION DE
ROBES et MANTEAUX
JOURNÉE DES SOIERIES
OCCASIONS REMARQUABLES



LIQUEUR

BENEDICTINE

FLORÉÏNE
CRÈME DE BEAUTÉ
REND LA PEAU DOUCE
FRAICHE PARFUMÉE

EN VENTE DANS TOUTES LES DERNIÈRES
MAGASINS de fournitures photographiques
Exiger la marque.

SEINS
développés, reconstitués,
raffermis en deux mois par les
Pilules Orientales

Seul produit qui assure à la femme une
poitrine parfaite sans nuire à la santé.
Le flacon av. notice, 11.60 fr. cont.
100 gaudat ou 12.20 contre remb.
J. RATTÉ, ph. 45, rue de l'Échiquier, PARIS.
Genève, Ph. A. Junod : Bruxelles, Ph. St-Michel.

POUR AVOIR de PELLES et BONNES DENTS
SERVEZ-VOUS TOUS LES JOURS DU
SAVON DENTIFRICE VIGIER

Le Meilleur Antiseptique, Pharmacie, 12, B^e Bonne-Nouvelle, PARIS.

275 fr. **BICYCLES** 275 fr.
garanties neuves, réclame. Profitez ce mois courant, prix
spéciaux. Machines à coudre tous accessoires vélos, pneu,
chambre à air, etc. :: Demandez le catalogue.
D^r Fabrique Cycle, 33, Faubourg Montmartre PARIS.

la FOSSE AUTOSEPTIC

SUPPRIME
la VIDANGE
Donne le Confort
du Tout à l'Égout
BROCHURE FRANCO
D'AUTO-FER

72 Quai de l'Hôtel de Ville 72

LE VÉRASCOPE RICHARD

10, RUE HALÉVY
(OPÉRA)

Demander notice
25, rue Mélingue
PARIS.

LA REVUE COMIQUE, par Jehan Testevuide



— Vous ne trouvez pas qu'il a beaucoup
vieilli ?

— Beaucoup : l'été dernier il grisonnait à
peine, maintenant il est noir comme la poix !

— Ah ! mon pauvre ami ! Qu'est-ce que
j'apprends ? Votre femme a filé avec Albert.

— Hein ! croyez-vous... ce pauvre Albert !

— Il est très riche, élégant, joli garçon
et en outre bolchevik et dadaïste... Enfin
ce sera pour moi un fiancé pas banal du
tout !

— En trois mois elle a perdu un sac en
or, deux bagues et un collier de perles...

— Sans décrocher le moindre engagement !
Vrai, on a bien du mal à percer !

l'Heure Exacte
est donnée par les Chronomètres
"CHRONO-COQ"
Chronomètres **"NATIONALE"**
Chronomètres **"MAXIMA"**
en Acier, Métal, Argent et Or
MONTRES réglées aux TEMPÉRATURES
d'une soi-disant régularité parfaite
 Médaille d'Or, Concours Officiel de l'Observatoire de Besançon
FABRIQUÉES PAR LE
G^r COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE
19, Rue de Belfort. (Anc^e M^e E. DUPAS)
H. MICHAUD, Gendre et Successeur
Directeur BESANÇON (Doubs)
ENVOI DE L'ALBUM DE L'ESTRÉ GROSSE 0.25

DEMANDEZ UN
DUBONNET
VIN TONIQUE AU QUINQUINA

SOUFFREZ-VOUS ?
de la GOUTTE
de RHUMATISME
des REINS, de la VESSIE
des VOIES URINAIRES
de CYSTITE
ESSAYEZ L'
Le FLACON: 8'80 - 1'9'50
Brochure: 54, Rue des Francs-Bourgeois, PARIS.

Nous prions instamment nos abonnés
de toujours joindre une des dernières
bandes à leurs demandes de renouvellement
ou de changement d'adresse

la Vie lyonnaise
est le 1^{er}
Périodique illustré de Province
ACTUALITÉS - ECONOMIE - POLITIQUE
SPORT - ARTS - MODE - DIVERTISSEMENT
G. BONTELLIER, Dr - 3, Quai des Brotteaux, LYON
Envoyez nous un timbre spéciale contre 6 fr. 15 en timbre-poste

Buveurs de VITTEL
Pour éviter toute substitution
Exigez **Grande Source**



EN VENTE PARTOUT
et 24, rue du 4-Septembre. Paris

ALCOOL de MENTHE
de RICQLÈS
Produit hygiénique indispensable
Le meilleur et le plus
économique des Dentifrices.
Exiger du RICQLÈS

MALADIES INTIMES
TRAITEMENT SERIEUX,
efficace, discret,
facile à suivre même
en voyage, par les
COMPRIMÉS DE GIBERT
10 ans de succès ininterrompus
La boîte de 50 comprimés Onze fr. (impôt compris)
Envoyez nous contre espèces ou mandat adressés à la
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE
Très nombreuses déclarations médicales et
attestations de la clientèle.
Dépôts à Paris: Phie Centrale Turbigo, 57, rue de
Turbigo; et Phie Planche, 2, rue de l'Arrivée.

COGNAC J&F MARTELL
MAISON FONDÉE
EN 1715
PRODUIT NATUREL des Vins récoltés et distillés dans la région de Cognac.
AGENTS POUR PARIS : LAFARIE & C^e.

**DENTIFRICES
DES R.R. PP.
BÉNÉDICTINS
DE SOULAC**

UNIVERSITÉS DE PARIS
B.D.I.C.

Maison A. Seguin Bordeau
SOCIÉTÉ ANONYME
Concessionnaire Fabricant

Concédé par
Dom Maguelonne B. Ouv

RÉELLEMENT FRANÇAIS

ELIXIR POUDRE PÂTE PÂTE-SAVON SAVON DUR

EN BOITES ET EN TUBES EN BOITES ET EN TUBES EN BOITES ALUMINIUM

Ces DENTIFRICES incomparables nettoient extrêmement bien les dents, leur donnent une blancheur éclatante et entretiennent les gencives et la cavité buccale en bon état. Leur saveur est infiniment agréable.

L'ELIXIR est particulièrement recommandé aux fumeurs.

HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY
EXPOSITION UNIVERSELLE
PARIS 1900

ELIXIR

PÂTE OU PÂTE-SAVON

SAVON DENTIFRICE EN BOITE ALUMINIUM

POUDRE




PÂTE OU PÂTE-SAVON



PÂTE OU PÂTE-SAVON

SAVON DENTIFRICE
EN
BOITE ALUMINIUM

POUDRE